

HABITER LES ALPILLES

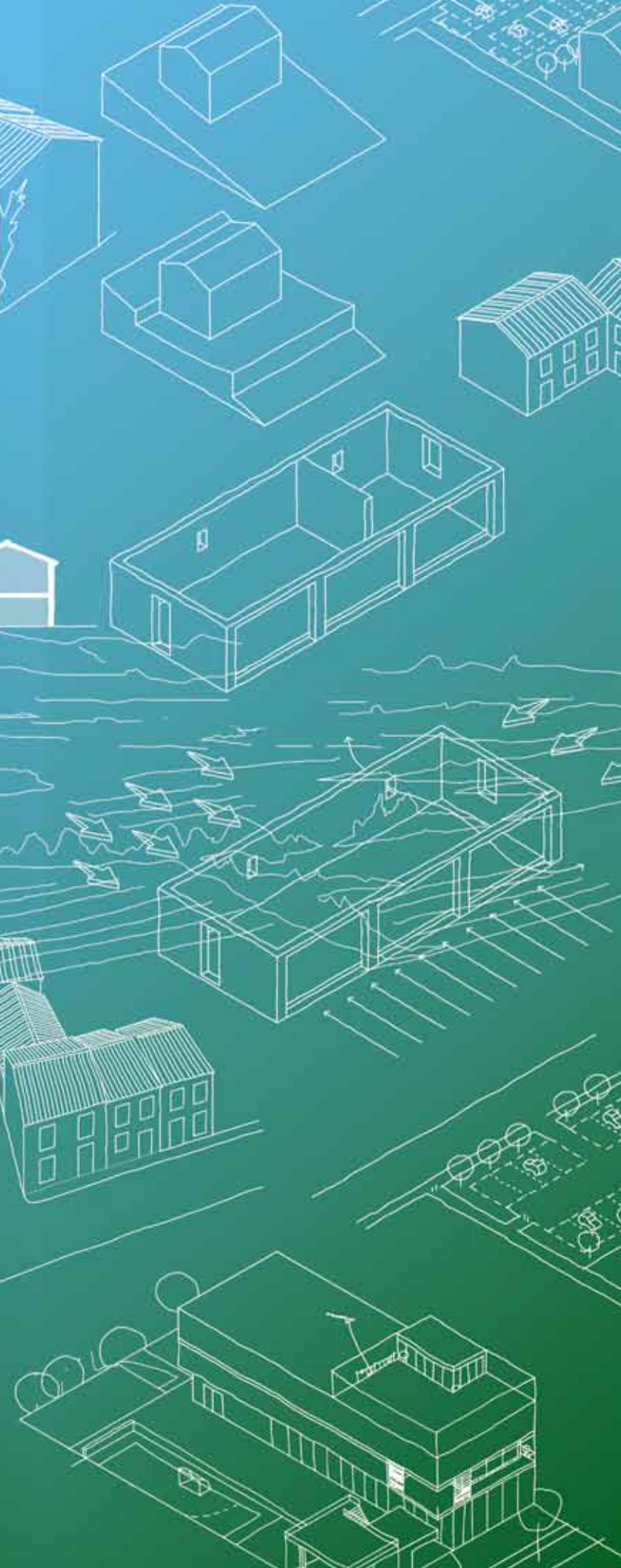
**IDENTITÉ LOCALE
ENJEUX CONTEMPORAINS**



Parc
naturel
régional
des Alpilles

Président Fondateur Gérard Jouve

CAUE¹³



HABITER LES ALPILLES

IDENTITÉ LOCALE
ENJEUX CONTEMPORAINS



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES
PRÉSIDENT FONDATEUR GÉRARD JOUVE

Comme un carnet de voyage dans le temps et dans l’espace, cet ouvrage permettra de faire acte de mémoire de la façon dont notre territoire des Alpilles a été habité et construit par nos aïeux.

Il permettra d’apprécier le bon sens qui les animait, parfois de façon intuitive, pour intégrer leur habitat dans le milieu naturel, protéger la terre agricole, pour jouer avec le soleil et le vent.

Cet ouvrage permettra aussi de faire le constat collectif de nos erreurs et de nos défaillances actuelles en matière d’architecture et d’urbanisme. Nous pourrons alors sortir de ces impasses que sont les seuls lotissements sans âme, le seul style néo provençal, qui sous des prétextes de mode, nous conduit à faire un mauvais plagia de l’hacienda espagnole ou de la villa florentine.

Retrouvons au travers de ces mots et de ces croquis la noblesse et la sobriété d’un mas provençal, la discrète harmonie de nos vieux villages, solidement ancrés dans le rocher, se moquant du mistral déchainé, bien au frais quand le soleil d’été veut écraser cette terre.

Pierre Santoire

*Président de la commission
aménagement du territoire du PNRA,
Maire de Mourières*

Frédéric Vigouroux

*Président du CAUE¹³,
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône,
Maire de Miramas*

LES ALPILLES UN PAYSAGE À LIVRE OUVERT

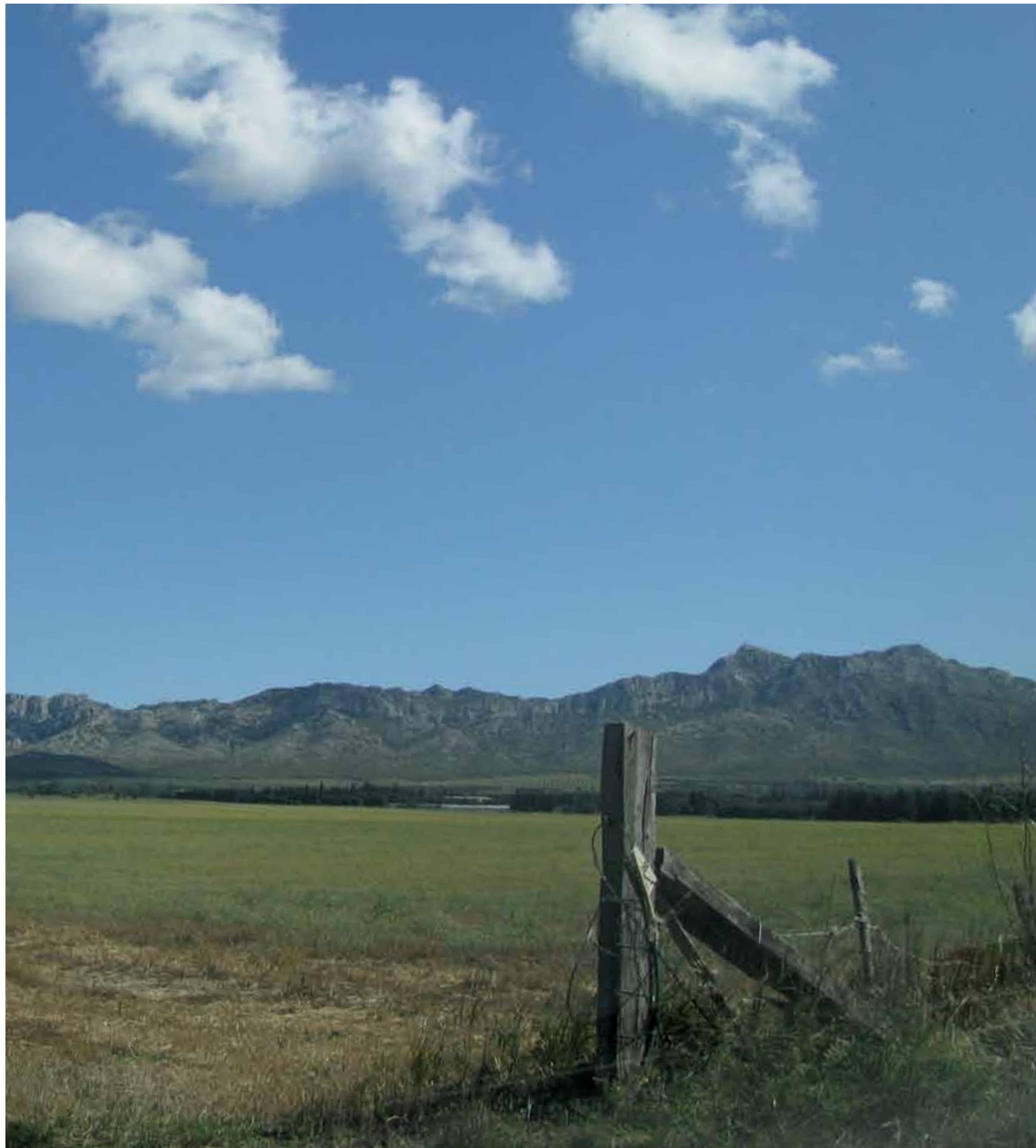
Imposant sa silhouette dans le grand paysage, le massif des Alpilles s'étire tranquillement sur cinquante kilomètres de long et vingt kilomètres de large. Ses chaînons rocheux, épaule contre épaule, barrent le passage. Ils sont calés, comme les autres massifs provençaux, sur une ligne tendue entre le levant et le couchant.



↑ Panoramique sur chaîne des Alpilles (photo S. Duffard)

Aux extrémités du massif : les vallées du Rhône et de la Durance. Au sud, la Crau. Au nord, la plaine cultivée. Les espaces naturels sont ici tellement présents qu'on en oublierait presque qu'il y a là des constructions, parfois éparses, souvent regroupées en villages. Plein cadre, le paysage domine.

La diversité des productions et du travail de la terre ont façonné le territoire. Versant sud, au pied du massif, des oliveraies et des vignes courent à perte de vue. L'œil s'accroche ensuite à de petits reliefs qui enserrant de vastes champs, anciennement inondables ou des zones de marais. Ces paysages, généreusement ouverts, offrent un premier plan de choix pour laisser dégagées de vastes perspectives sur les Alpilles. À telle enseigne qu'elles sont visibles depuis la plaine de la Crau...



VERSANT SUD, PAYSAGES OUVERTS

Si des collines, dans les plaines sud de Fontvieille à Aureille, des plaines hautes ou des vallons dans le cœur de massif viennent rythmer ce grand paysage, ils ne lui font jamais perdre de sa force. Les hameaux, les mas isolés liés à telle exploitation agricole se fondent eux-mêmes dans le décor : dans les lignes du paysage, dans les replis du terrain, derrière les haies ou les arbres de haute tige. De toutes les perceptions, celle de la nature prime toujours dans les Alpilles.

← Plaine sur fond d'Alpilles (CAUE¹⁹)



VERSANT NORD, PAYSAGES FERMÉS

Au nord, le massif se fait plus abrupt et le piémont plus étroit. La plaine devient bocage, qui accueille cultures maraîchères et fruitières. Le regard butte alors sur les haies de cyprès, qui sont autant de brise-vent, parfois doublées de canisses. Elles confisquent du même coup les perspectives. Elles masquent les nombreux bâtiments agricoles, parfaitement enchâssés dans le dessin géométrique des multiples parcelles. Dans ce paysage fermé, c'est à peine si les clochers des villages émergent.

← Paysage cloisonné sur fond d'Alpilles (CAUE¹³)



HABITER À LA CAMPAGNE

L'HABITAT AGRICOLE EST UNE COMPOSANTE DU PAYSAGE
LES CAMPAGNES SONT INVESTIES DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE

12
16

QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS
ADAPTÉES AU CLIMAT

18
20

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS APPORTE DU CONFORT

22

L'IMPLANTATION S'INSCRIT DANS LES GRANDES LIGNES DU PAYSAGE

24

LE BÂTI S'ADAPTE À LA TOPOGRAPHIE

26

LES VOLUMES S'AGRANDISSENT EN FONCTION DES BESOINS

28

← Paysage agricole de la Vallée des Baux (CAUE¹³)



Bien que discret, le bâti rural, disséminé çà et là, lui est indissociable. À la fin du XVI^e siècle, pour la première fois, les maisons de campagne des grandes familles et l'habitat plus modeste des ruraux se dispersent dans le paysage. Nous sommes en période de paix et les habitants choisissent de prendre leurs aises. Ils se répartissent dans les villages, dans les hameaux, dans les mas isolés. L'arrivée des canaux d'irrigation sur les piémonts nord et sud du massif, au XVII^e et XVIII^e siècle, rend le pays plus attractif encore et voit la population agricole enfler considérablement. Le XIX^e siècle, avec l'amélioration de l'irrigation et l'arrivée du chemin de fer, marquera l'apogée de cette occupation extensive des zones rurales.





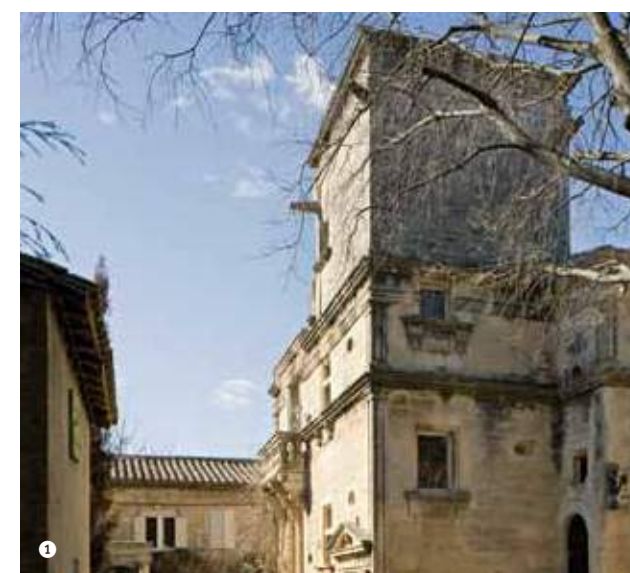
L'HABITAT AGRICOLE EST UNE COMPOSANTE DU PAYSAGE

LES CAMPAGNES SONT INVESTIES DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE

Les mas des paysans forment l'essentiel de ce qu'on appelle « l'habitat disséminé ». Quelques belles maisons ont été construites par les grandes familles locales. La tour des Cardinaux ❶, demeure rurale la plus ancienne, est le dernier exemple restant des habitats isolés fortifiés. Quelques belles maisons datent de la Renaissance comme le Mas de Brau (Mouriès), le mas de la Brune (Eygalières), le grand mas de Saint-Etienne du Grès ❷. Plusieurs « châteaux » témoignent de l'habitat aristocratique du XVIII^e siècle, château de Lamanon ❸, château de Roussan (Saint-Rémy-de-Provence), de Lagoy (Saint-Rémy-de-Provence), Monblan (Mausane), Roquemartine (Eyguières), Estoublon (Fontvieille). Au XIX^e siècle, les familles bourgeoises se font construire de grandes maisons à la campagne ❹, comme le château de Montauban (Fontvieille) ou le château des Alpilles (Saint-Rémy-de-Provence). Enfin, la deuxième moitié du XX^e siècle voit l'arrivée d'un autre type d'habitat disséminé : la résidence secondaire, un phénomène de masse qui va toucher le pays à partir des années 1980. Son développement anarchique pose le problème de la préservation des terres agricoles et des milieux naturels.

← Page de gauche exploitation agricole en plaine sud (photo CAUE¹³)

↓ Photos CAUE¹³ sauf image 1 S. Duffard



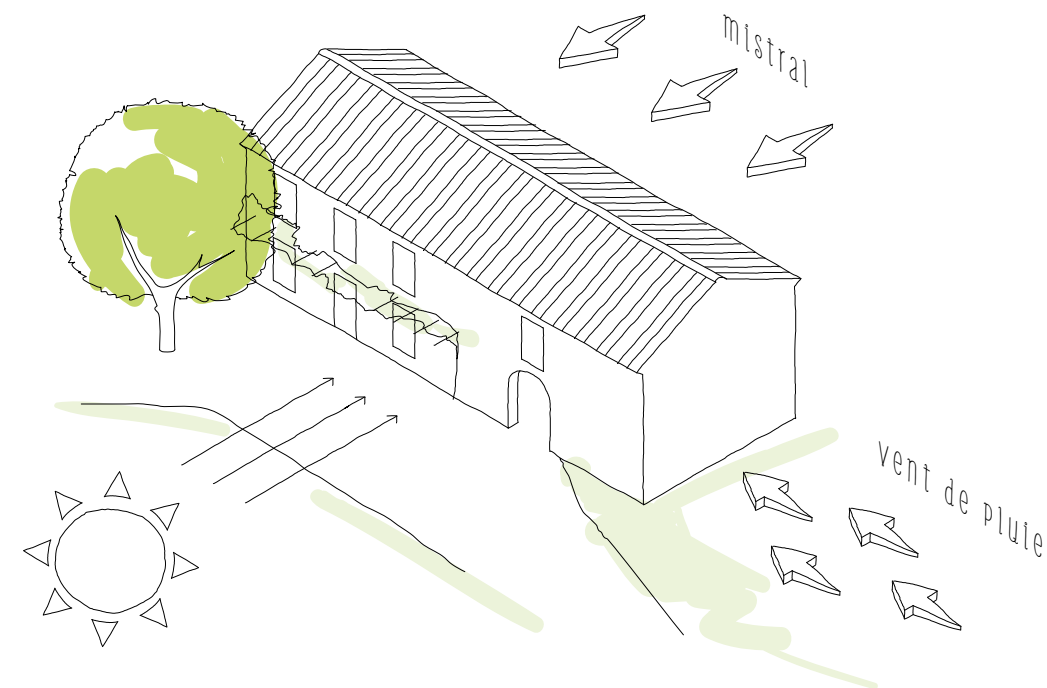


QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

*« Les cultures, les époques, les manières de vivre et de travailler guident la façon qu'ont les hommes de concevoir et construire leur lieu d'habitation...Jusqu'au 20^e siècle, la plupart des maisons étaient construites avec des matériaux de proximité. A ces matériaux correspondaient des savoirs faire de constructeurs transmis de père en fils, et des modèles locaux, reproduits au fil des générations. Face aux contraintes climatiques ou topographiques, les bâtisseurs mettaient ainsi en œuvre des réponses techniques en nombre restreint. » **

La qualité des constructions et l'harmonie constatée aujourd'hui dans le patrimoine bâti des Alpilles est le fruit de ces savoirs faire dans la façon de s'installer dans le territoire, de répondre à des besoins, de jouer avec le climat, la topographie et le paysage, ainsi que dans le choix des modes constructifs.

*Extrait de « patrimoine et projet »,
fiche méthode des Parcs naturels régionaux du Vercors et de Chartreuse et des CAUE de la Drôme, de l'Isère et de la Savoie.



QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

DES CONSTRUCTIONS ADAPTÉES AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN

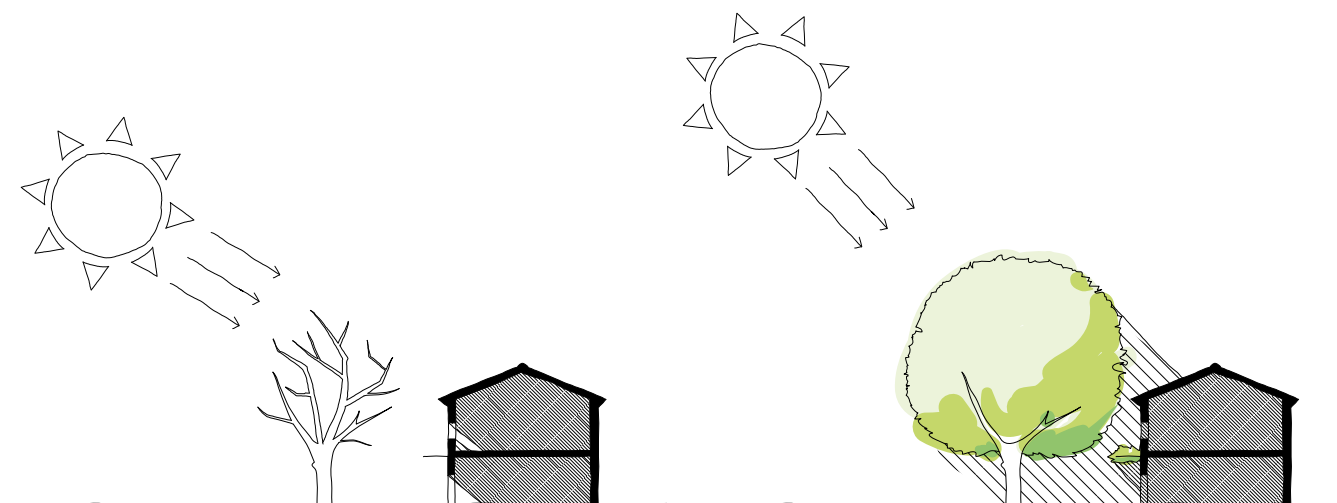
Pays de caractère, les Alpilles ont un climat fait d'extrêmes spectaculaires, notamment au cœur du massif. Si les étés sont chauds, le soleil y est présent en toute saison de façon remarquable avec 2800 heures par an. En automne et au printemps, c'est la pluie qui domine. En tout : deux à trois mois de temps humide dans l'année... Quant aux hivers, ils sont froids et secs.

Le tableau serait incomplet sans le mistral. Canalisé par la vallée du Rhône, il vient frapper de plein fouet les Alpilles, sur son versant sud, comme sur son versant nord. On relève en moyenne cent jours de vent fort par an et seulement quatre-vingts jours de calme plat. C'est dire si ce dernier acteur imprime sa marque au territoire... Les maisons et constructions sont ici de formes simples, rectangulaires, longues et de faible hauteur. En général, elles ne comptent qu'un seul étage. Gros bâtis compacts, elles offrent un maximum de volume pour une surface minimum d'échanges avec l'extérieur. Elles sont couvertes de toitures à deux pentes. Celle du nord est souvent plus inclinée vers le sol, et pour cause : il s'agit de résister au mistral !

Le bâti, étiré dans le sens est-ouest, a été ainsi conçu qu'il regarde toujours vers le sud, pour mieux capter le soleil. Cela donne une façade largement ouverte. Celle à l'arrière, au nord, et les pignons est et ouest ne comportent que peu d'ouvertures, pour se protéger des vents et de la pluie.

Cette orientation nord-sud a une autre vertu : elle facilite la ventilation naturelle des logements : les quelques baies au nord assurant la circulation de l'air avec la façade sud très ouverte.

← En haut, façade nord d'un mas avec peu d'ouverture et en bas, façade sud largement ouverte (photo CAUE ¹³)



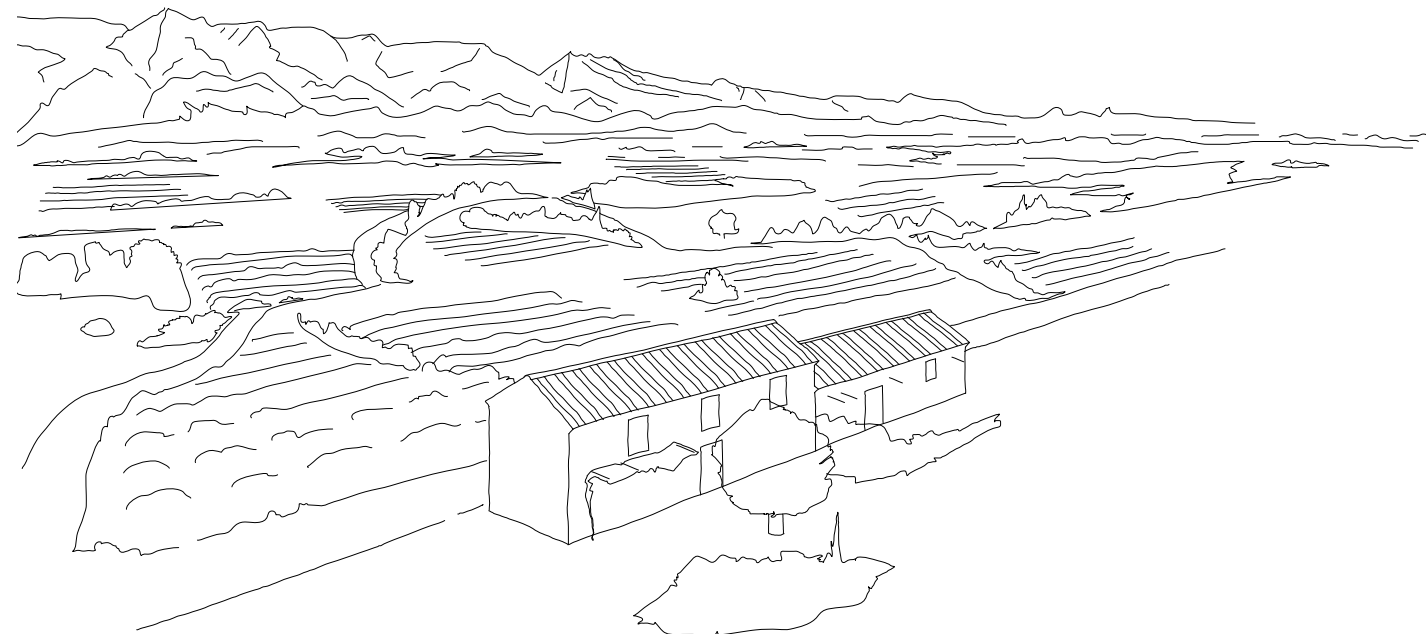
QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS APPORTE DU CONFORT

C'est aussi au sud que la vie en extérieur s'exprime, qu'elle trouve ses espaces de prédilection, à l'abri du mistral. Les étés s'écoulent agréablement sous la treille faite de feuillages, à l'ombre d'une végétation généreuse et dans la fraîcheur qu'elle procure. Les sols, perméables, sont de teinte claire pour éviter la surchauffe.

En hiver, ces plantes, choisies à dessein, se débarrassent de leurs feuilles et laissent passer le soleil qui réchauffe les lieux quand le thermomètre baisse. De l'autre côté de la bâtisse, c'est une toute autre histoire. Au pied de cette façade nord, on a planté en haies serrées ou en bosquet des arbres et des arbustes à feuilles persistantes. Ils forment une barrière protectrice toute l'année contre les assauts du mistral.

L'été, les treilles et les grands arbres à feuilles caduques protègent du soleil. L'hiver, les feuilles sont tombées et la chaleur peut passer.

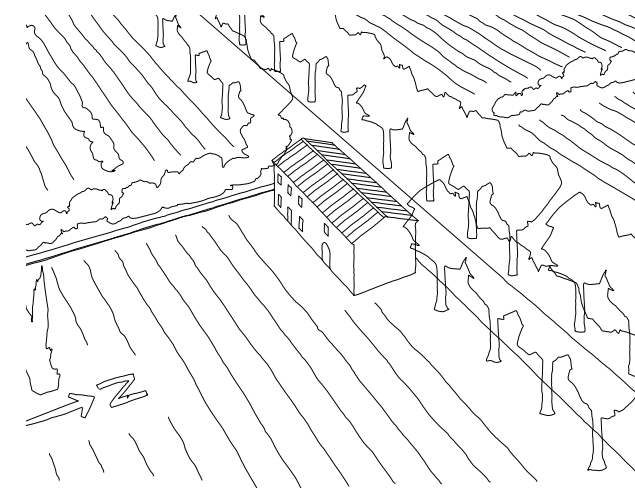
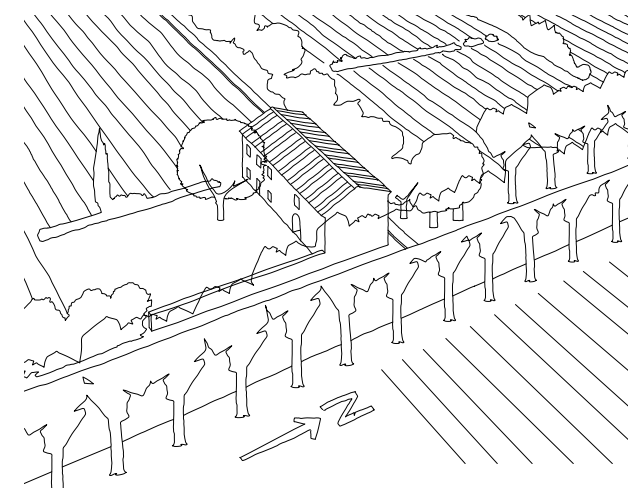


QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

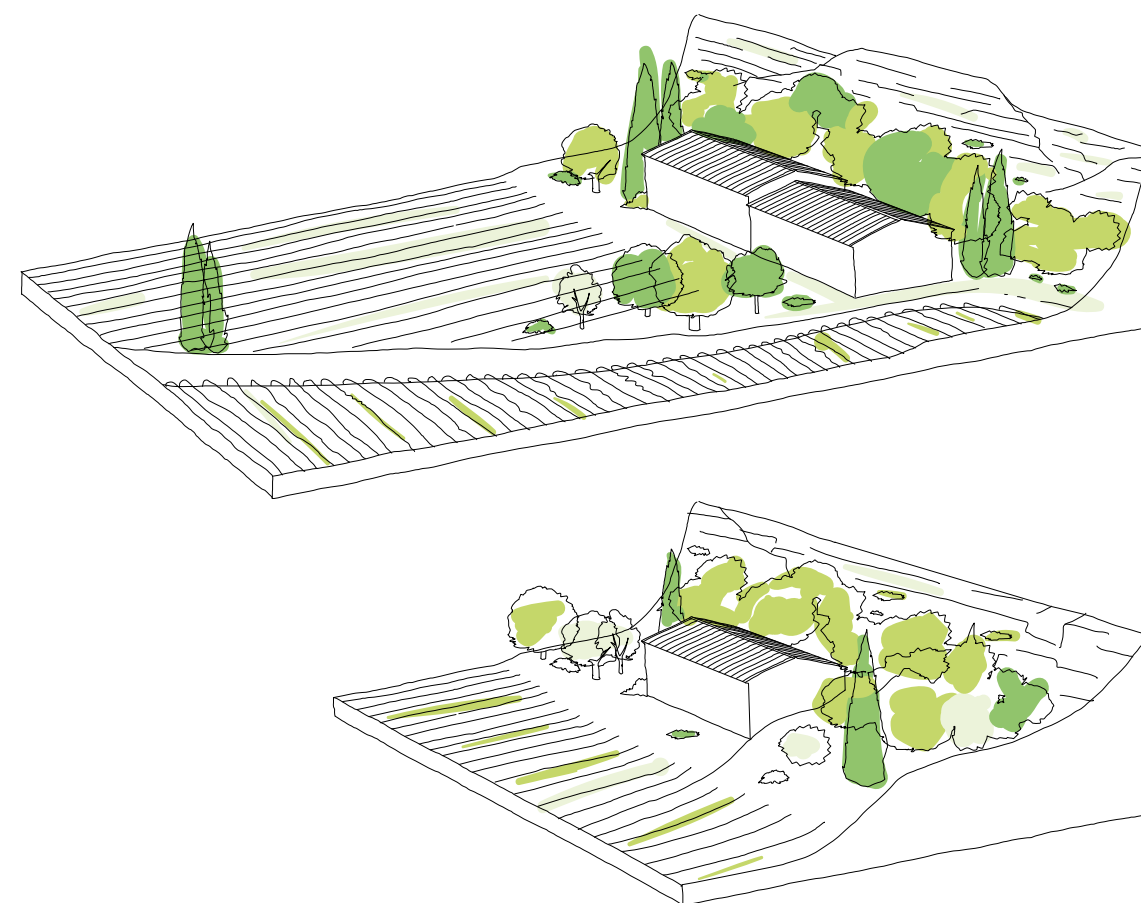
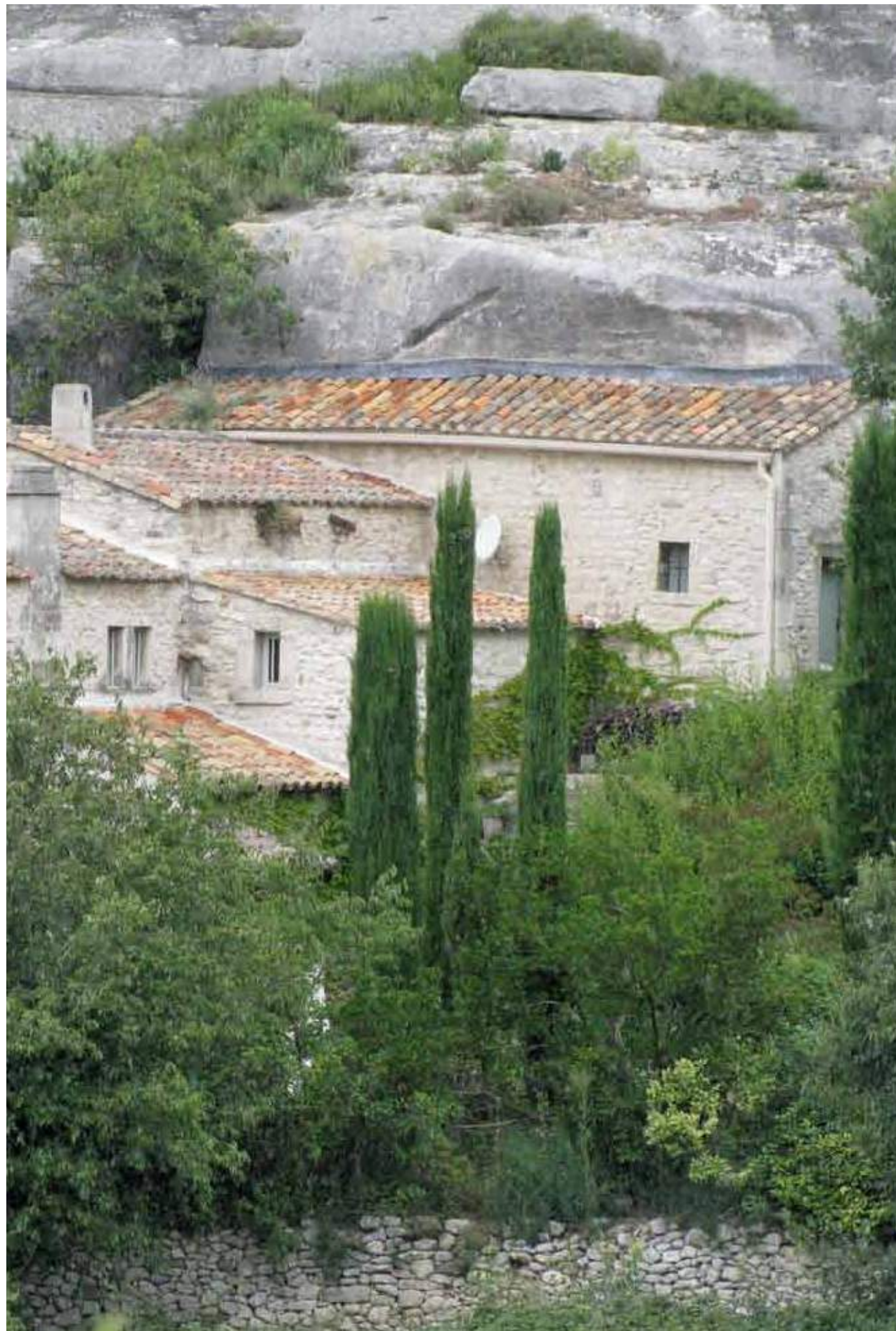
L'IMPLANTATION S'INSCRIT DANS LES GRANDES LIGNES DU PAYSAGE

En plaine sud, les mas se choisissent des terrains légèrement surélevés pour se prémunir des inondations en cas de forte pluie. Le bâti se cale sur les grandes lignes du paysage. Celui-ci a été façonné par le tracé des parcelles, des haies, des chemins, des canaux et rigoles, héritage du travail de générations de paysans pour drainer et organiser les sols de leurs champs.

Au nord des Alpilles, les terrains sont plus petits et délimités par des haies qui masquent souvent les constructions au regard. Par souci d'économiser la terre agricole et pour optimiser les terrains, les mas ont été installés le long de ces clôtures arborées et des voies. La façade principale reste cependant toujours orientée au sud, quelle que soit la position de la voie. Le mas peut ainsi être implanté au bord de la route, qu'il soit aligné ou calé contre elle, avec une façade pignon au couchant.



← En haut mas implanté en plaine sud (photo CAUE¹³) et en bas dans les bocages (photo S. Duffard)

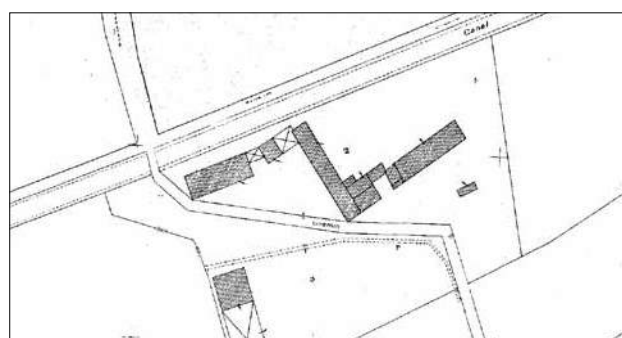
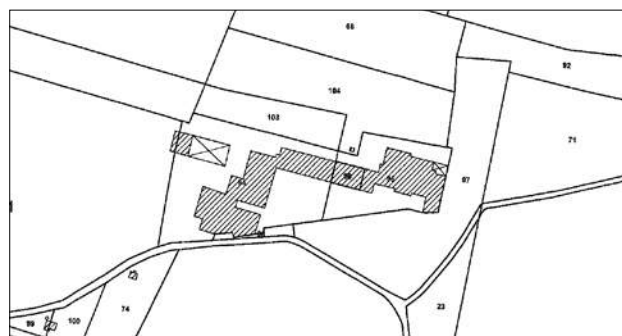
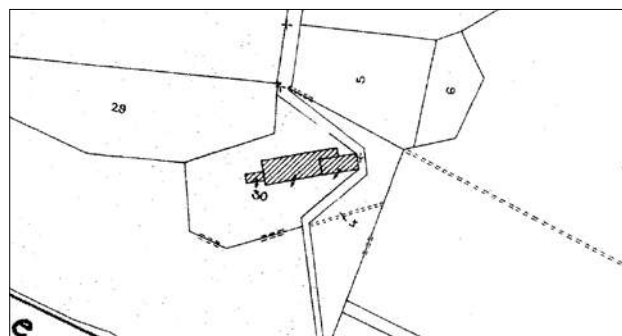
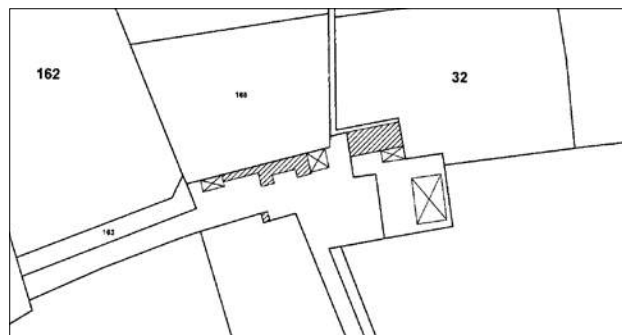


QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

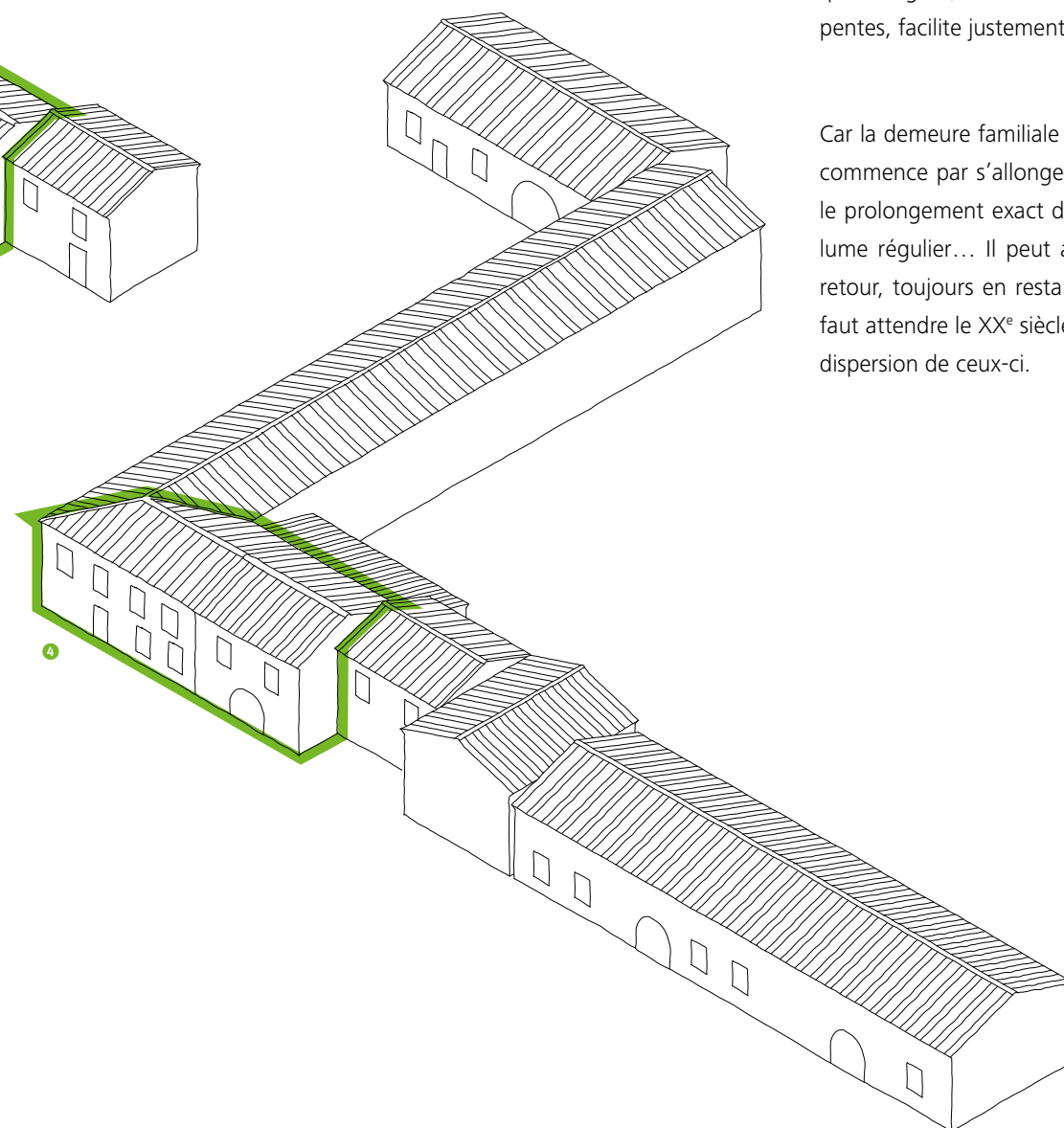
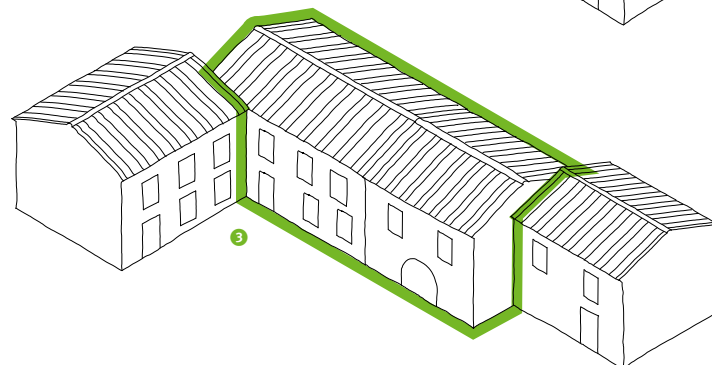
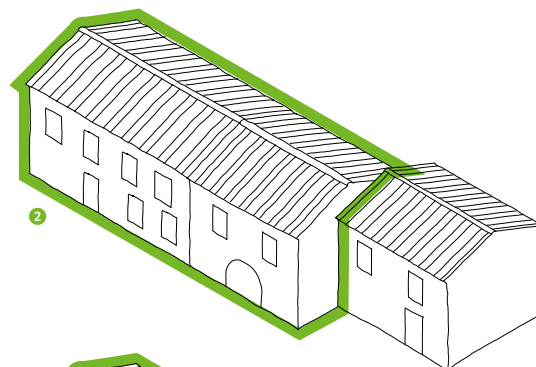
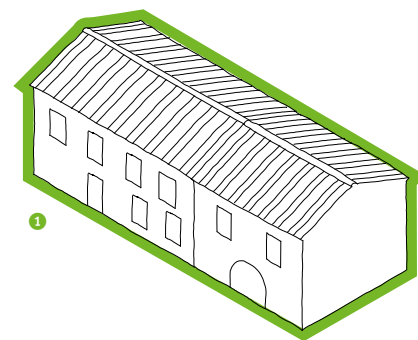
LE BÂTI S'ADAPTE À LA TOPOGRAPHIE

En limite du relief, le mas cherche à s'implanter sur une portion de terrain plat et s'adosse au massif pour se protéger du vent. Il reste ainsi à l'écart des terres cultivables, afin d'en préserver l'usage. Très peu de bâtiments vont jusqu'à s'encaster dans la roche. Quand c'est le cas, l'habitat troglodyte, le plus souvent d'implantation ancienne, raconte un mode d'habiter qui remonte au Moyen-âge.

← Habitation en partie troglodyte (photo CAUE ¹³)



0 10 50 100



QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS

LES VOLUMES S'AGRANDISSENT EN FONCTION DES BESOINS

À la campagne, l'habitat traditionnel isolé est toujours lié à l'activité agricole : l'exploitation de la terre, l'élevage... Il a donc un caractère fonctionnel, mêlant intimement vie familiale et paysanne, dans une seule et même bâtisse.

Ces constructions linéaires, avec des surfaces importantes, allant de 600 m² à plus de 3000 m², sont à l'échelle du grand paysage. Le module de base et le plus courant s'organise toujours de la même manière : au rez-de-chaussée, la cuisine, la grande salle commune.

À côté, l'écurie ou l'étable pour les animaux. À l'étage, la chambre et le grenier. Les grands domaines peuvent quant à eux comporter parfois deux étages et, exceptionnellement, trois ou quatre. Les volumes sont très justement proportionnés aux usages, ni plus ni moins. Au cours du temps et au fil des générations, le mas rural s'agrandit. Il accompagne les besoins qui changent, souvent sur plus d'un siècle. La bâtisse, avec son toit à deux pentes, facilite justement ces extensions.

Car la demeure familiale est rarement surhaussée. La plupart du temps, elle commence par s'allonger à l'est ou à l'ouest. Souvent, l'ajout est fait dans le prolongement exact du corps de ferme initial, ce qui donne un long volume régulier... Il peut aussi se faire en léger décalage. Parfois même en retour, toujours en restant parallèle ou perpendiculaire au bâti d'origine. Il faut attendre le XX^e siècle pour qu'il y ait un éclatement des volumes et une dispersion de ceux-ci.



HABITER LE VILLAGE

LA FORME DES VILLAGES EST ISSUE DE LEUR HISTOIRE	32
LES VILLAGES FORTIFIÉS DU MOYEN ÂGE	36
LES NOUVEAUX VILLAGES ET FAUBOURGS DE L'ÉPOQUE MODERNE	37
L'EXPLOSION DES PÉRIPHÉRIES AU XXÈME SIÈCLE	38
UN CADRE DE VIE VILLAGEOIS DE QUALITÉ	40
DES BÂTIMENTS DE FAIBLE HAUTEUR	42
LES PLEINS ALTERNENT AVEC LES VIDES, LA VÉGÉTATION REMPLIT L'ESPACE	44
UNE FRONTIÈRE FLOUE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ	46
DES ESPACES COMMUNS PARTAGÉS ENTRE LA RUE ET LA MAISON	48
DES CHEMINEMENTS PIÉTONS CONTINUS	50
DES QUARTIERS RÉSIDENTIELS ORGANISÉS DANS LES ANCIENS FAUBOURGS	52



LA FORME DES VILLAGES EST ISSUE DE LEUR HISTOIRE

D'aussi loin que l'on remonte, depuis le néolithique, les Alpilles furent habitées. De nombreux vestiges en témoignent.

Les lieux d'élection, au cours des différentes époques, furent simplement adaptés aux contraintes et aux modes de vie du moment. Les emplacements des groupements d'habitats purent ainsi évoluer de façon radicale. La création des plus anciens villages, encore présents aujourd'hui, date du moyen-âge. D'autres se sont formés à l'époque moderne, certains au XVIII^e et même au XIX^e siècle... Tous portent dans leur structure la trace de leur histoire.



SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS



MAS-BLANC-LES-ALPILLES



SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE



EYGALIÈRES



ORGON



SÉNAS



— extension xx^e
— faubourgs xix^e
— villages et faubourgs modernes
— centres médiévaux



FONTVIELLE



LES BAUX-DE-PROVENCE



LE PARADOU | MAUSSANE-LES-ALPILLES



MOURIÈS



AUREILLE



EYGUIÈRES



LAMANON

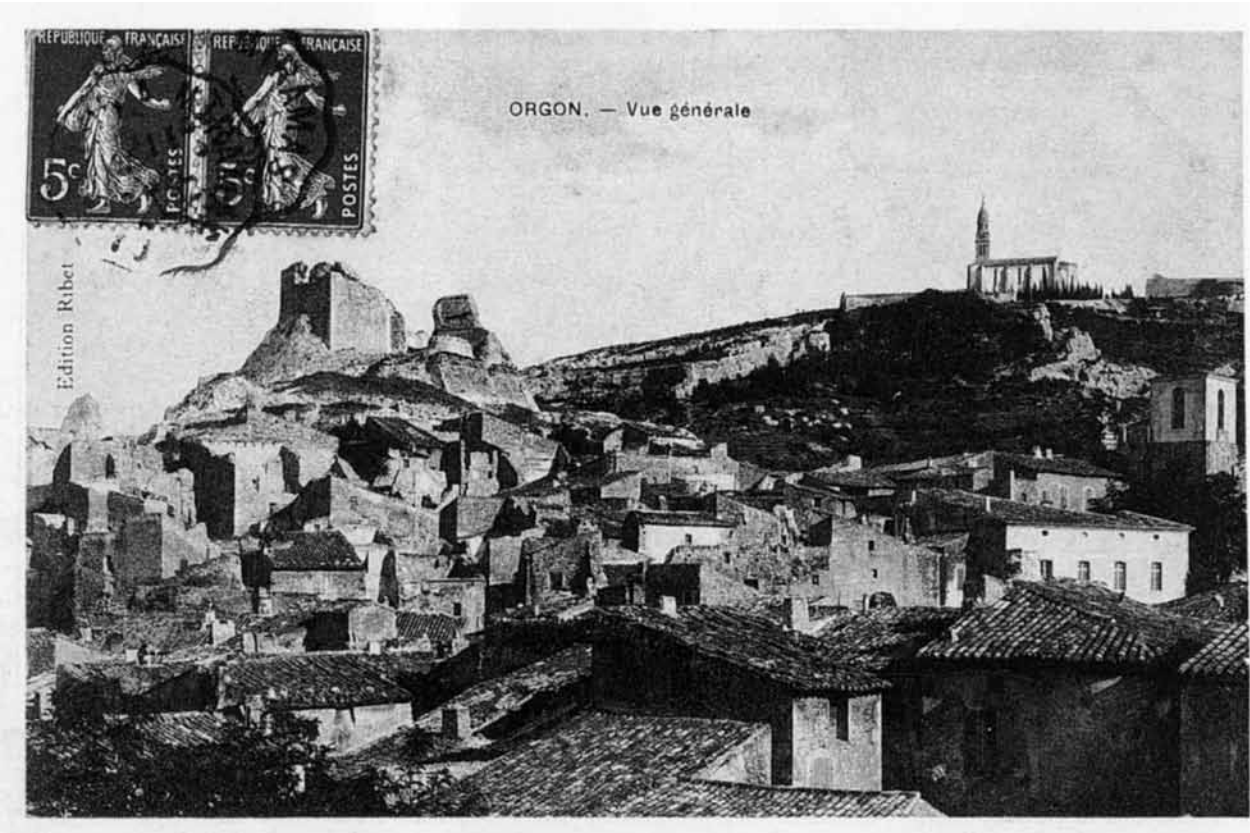
LA FORME DES VILLAGES EST ISSUE DE LEUR HISTOIRE

LES VILLAGES FORTIFIÉS DU MOYEN-ÂGE



↑ Plan cadastral du noyau villageois
de Saint-Rémy-de-Provence

↓ Carte postale ancienne, village d'Orgon



Avec le développement de la féodalité, à partir du X^e siècle, l'habitat se concentre autour des châteaux et s'entoure de remparts.

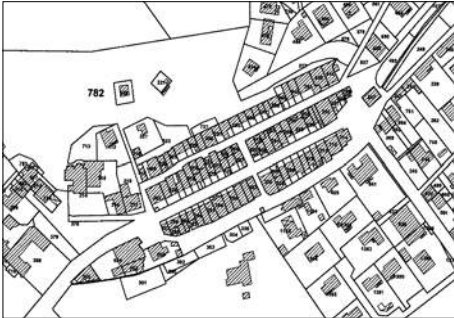
Le plus emblématique, le village des Baux, est perché sur un piton rocheux, en plein cœur du massif. Orgon, Aureille, Eygalières, Eyguières et Lamanon sont quant à eux situés sur les hauteurs des contreforts qui bordent les Alpilles. À Sénas, un habitat de plaine se développe autour de l'église. À Saint-Rémy, en contrebas du versant nord, le village, réparti en plusieurs lieux au V^e siècle, se concentre finalement autour d'un noyau urbain cerné de remparts au XIII^e siècle. Au XIV^e siècle, Fontvieille, village à part, se constitue non pas au pied d'un château, mais autour d'une vieille fontaine, à proximité de la tour des abbés de Montmajour. Les ouvriers de la pierre y construisent leur maison avec les résidus des carrières.

Dans les bourgs médiévaux, peu importe l'orientation. la sécurité prime pour le choix des différents sites. Les habitations se concentrent à l'intérieur des remparts.

Villages des Alpilles issus du Moyen-âge, le village des Baux est en osmose parfaite avec son site. Les maisons sont taillées dans le rocher, parfois en partie troglodytes, construites en pierres extraites du sol.

LA FORME DES VILLAGES EST ISSUE DE LEUR HISTOIRE

LES NOUVEAUX VILLAGES ET FAUBOURGS DE L'ÉPOQUE MODERNE



↑ Plan cadastral d'un village moderne

↓ Photographie de J. Mansuy, Mouriès



Fin XVI^e siècle, la paix revient et la démographie explose. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, les villages existants, hormis les Baux, sortent de leurs remparts et s'étendent en faubourgs. Les villages perchés, Eyguières, Eygalières, Aureille, redescendent à flanc de collines. Le site haut de Lamanon est, pour sa part, déserté. Des grands propriétaires terriens vont donner l'impulsion nécessaire au repeuplement des villages existants ou à la création de certains autres de toute pièce. Ils vont passer des contrats de propriété avec des familles et distribuer les terres. Des nouvelles rues, orientées en général est-ouest, sont tracées, autour desquelles les terrains sont découpés en parcelles régulières et attribuées. Des maisons sont construites, calées au nord, à l'alignement des rues et ouvertes au sud. C'est l'exemple, à la fin du XVI^e siècle, du seigneur des Baux qui donne des terrains en bordure de Mouriès aux familles protestantes. Les habitants du village vont aussi descendre à Maus-sane et au Paradou et côtoyer les habitants de Castillon qui fuient l'air fétide des marais. À Aureille, au début du XVII^e siècle, Louise d'Ancézune répartit les terres entre une vingtaine de familles. En 1745, le seigneur de Cadenet fonde un nouveau village à Lamanon et rend propriétaires des paysans qui vont construire une cinquantaine de maisons. Tous, y compris les journaliers, vont alors posséder une maisonnette et un lopin de terre. Ces habitations accolées à leur jardin s'organisent de façon assez uniforme. Ce mode de développement des quartiers villageois se prolonge au XIX^e siècle.

Fontvieille, de son côté, se développe de façon particulière, en colonisant les carrières exploitées. Sa structure urbaine, plus chaotique, tranche avec celle des autres villages. Mais on y retrouve aussi les petites maisons accolées donnant sur des jardins.



LA FORME DES VILLAGES EST ISSUE DE LEUR HISTOIRE

L'EXPLOSION DES PÉRIPHÉRIES AU XX^e SIÈCLE

En 1790, Fontvieille, qui dépendait d'Arles, devient autonome.

En 1792, Mas Blanc est une toute petite commune créée autour de l'ancien hameau de Rode.

En 1796, le territoire des Baux est divisé en quatre communes : les Baux, Paradou, Maussane et Mouriès.

Saint-Etienne du Grès est, dès 1820, la principale agglomération rurale de Tarascon, mais elle attend 1936 pour devenir une commune autonome.

Au XIX^e siècle, les faubourgs se développent, les équipements publics se mettent en place : la mairie, l'école, la poste, l'église et des lavoirs et fontaines.

Le chemin de fer atteint enfin les Alpilles.

Fin XX^e, début XXI^e siècle, de vastes quartiers résidentiels poussent autour des villes et des villages, sous forme de maisons individuelles ou, plus généralement, de lotissements.

Les surfaces urbanisées deviennent considérables par rapport à la taille des centres historiques et anciens. En trente ans, cet espace grignoté par la ville a plus que triplé sous l'effet de l'étalement des « pavillons » de périphérie.

Les extensions se font sous forme de lotissements qui n'offrent pas la qualité des espaces publics des centres et faubourgs villageois.

Que devient, dans ce contexte, l'identité villageoise ?

↑ Plan cadastral d'un noyau villageois enserré par les lotissements
↓ Extension pavillonnaire (photo S. Duffard)





UN CADRE DE VIE VILLAGEOIS DE QUALITÉ

Chacun s'accorde à dire que les villages des Alpilles sont des endroits où il fait « bon vivre ».

Leur agrément vient de la richesse et de la variété de leurs espaces publics qui restent à taille humaine. Les places, placettes et ruelles ne permettent-elles pas en effet aux habitants de déambuler et de se rencontrer ? Bref, de vivre ensemble. Entre ces espaces partagés et les habitations, le parcours reste plaisant : de venelles en cours communes, parvis et terrasses... La densité du bâti y est compatible avec la qualité de vie. Les bâtiments sont bas et ne dominent pas les espaces publics. La végétation, omniprésente, y a sa part. Que ce soit dans la rue, au-dessus des clôtures ou dans les cours et jardins privés, elle flatte l'œil, en même temps qu'elle procure de la fraîcheur en été et qu'elle contribue au confort ambiant.

Dans les centres des villages, et c'est aussi ce qui fait les relations de voisinage si particulières, les densités sont plutôt élevées et les maisons mitoyennes presque à chaque fois. Le rapport entre la hauteur relativement modeste des bâtiments et la largeur des rues contribue à l'harmonie et à l'agrément de l'ensemble. Les constructions ont subi peu de surélévations au cours des siècles. Du coup, elles n'écrasent pas l'espace public. L'ensemble reste à échelle humaine. Au fil de ses pérégrinations, le piéton peut continuer à profiter d'un ensoleillement agréable.

Dans ces villages, la hauteur des bâtiments est en général limitée à un étage. Parfois deux étages, dans les centres villageois plus importants.

Dans les anciens bourgs médiévaux, au caractère plus urbain, les parcelles sont remplies et le bâti aligné sur toute la longueur de la rue. Dans ce cas, les hauteurs atteignent souvent deux étages et jusqu'à trois étages, très ponctuellement. Mais cela donne des logements peu adaptés aux conditions de confort actuel, avec des problèmes d'ensoleillement et d'éclairage.

UN CADRE DE VIE VILLAGEOIS DE QUALITÉ

DES BÂTIMENTS DE FAIBLE HAUTEUR

→ Rue de Maussane (photo CAUE ¹³)



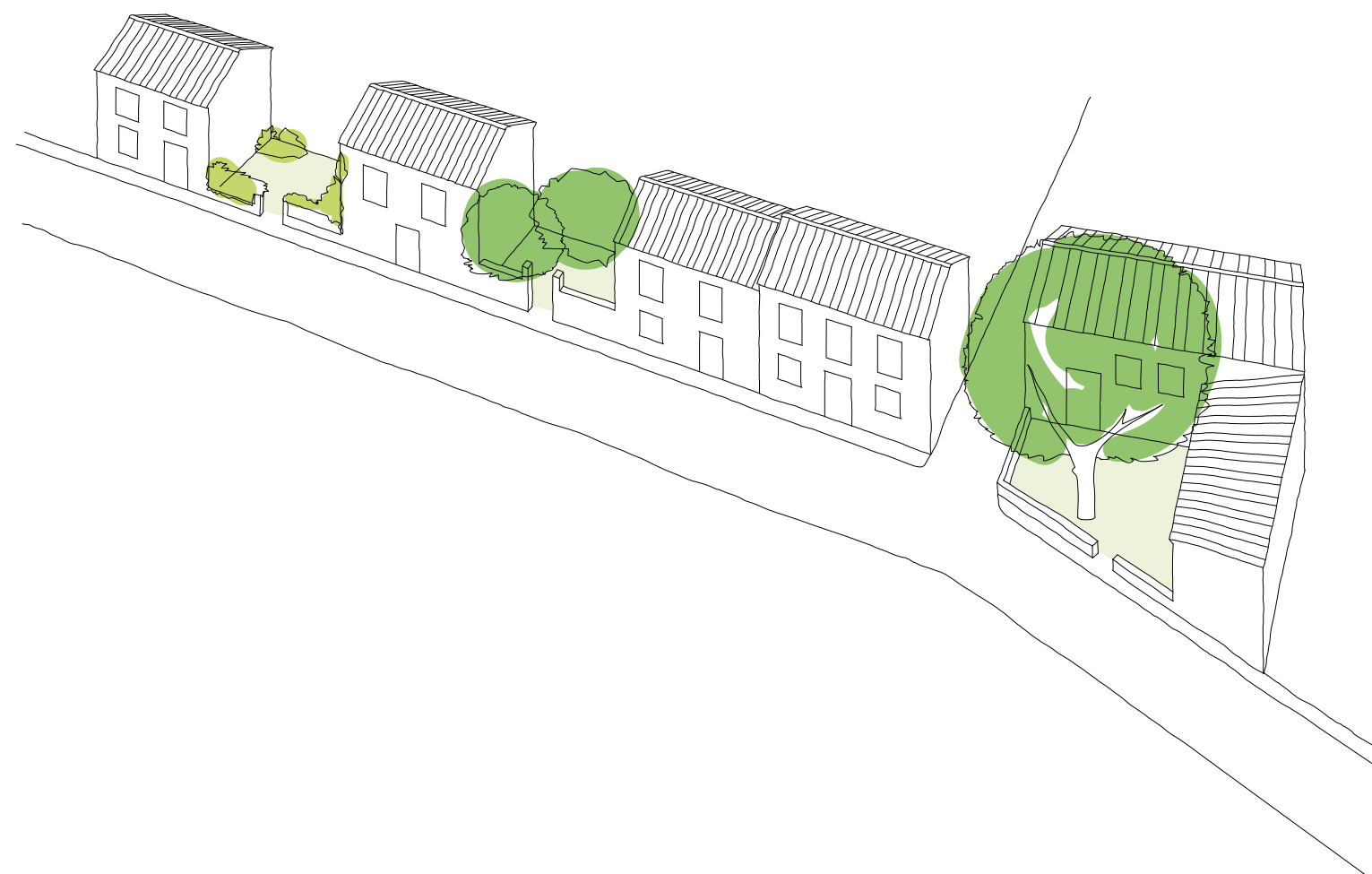
UN CADRE DE VIE VILLAGEOIS DE QUALITÉ

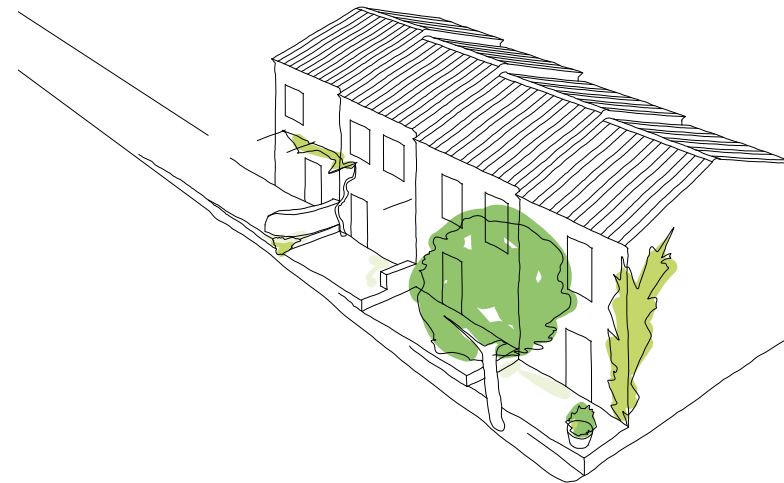
DES PLEINS ALTERNENT AVEC LES VIDES, LA VÉGÉTATION REMPLIT L'ESPACE

Dans la plupart des centres médiévaux et des faubourgs les plus anciens, les habitations se sont modifiées en fonction des besoins et au fil du temps. Les villageois ont voulu transformer leur espace de vie pour profiter des extérieurs. Des étages ont été démolis et remplacés par des toitures terrasses accessibles. Le remplissage des parcelles est devenu moins systématique, ce qui a eu pour effet d'aérer l'ensemble. À l'inverse, les habitants ont parfois ajouté des volumes bas à leurs maisons, souvent couverts de toits terrasses, qui font office d'espaces extérieurs.

Ce nouveau « désordre », en rupture avec l'ancienne uniformité des hauteurs et des alignements de l'habitat vernaculaire, participe à l'ambiance villageoise propre aux Alpilles. Le bâti aligné sur la rue n'est pas toujours dessiné en continu : il y a des alternances entre pleins et vides, entre espaces construits et espaces laissés à une végétation, par ailleurs omniprésente.

L'espace public en revanche est délimité de façon systématique : que ce soit par les façades ou par les clôtures, murs ou murets surmontés de grilles.



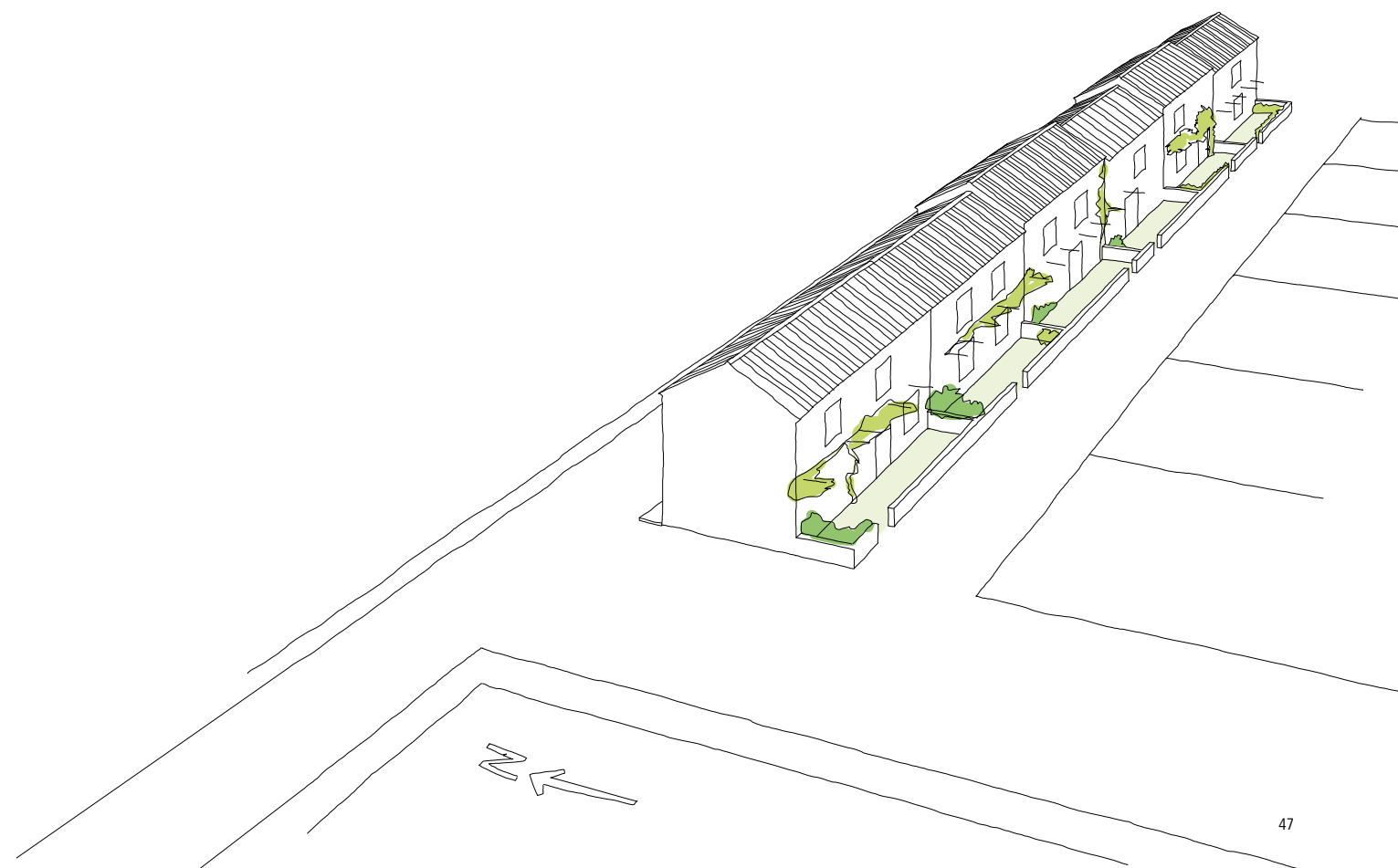


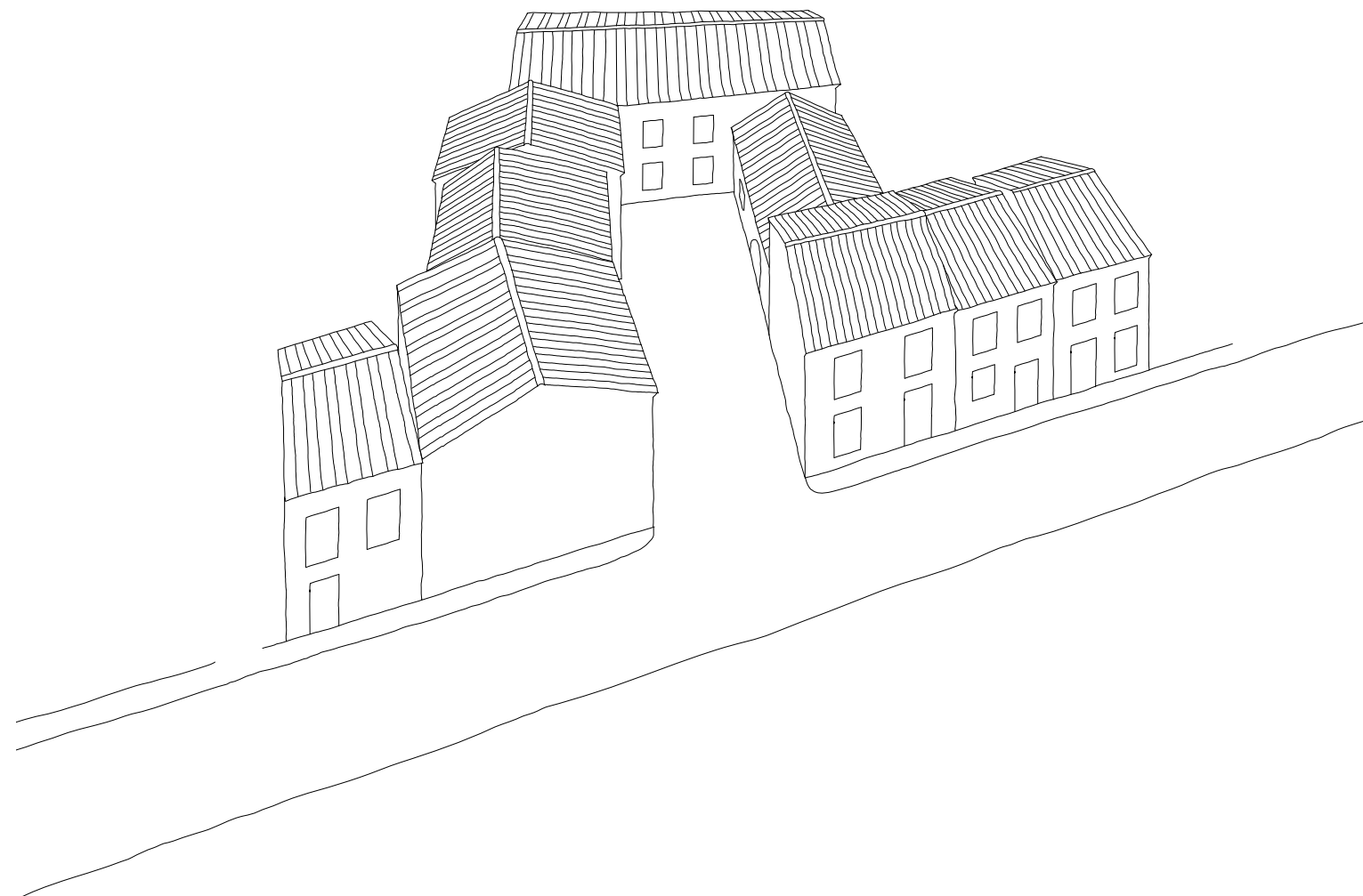
UN CADRE DE VIE VILLAGEOIS DE QUALITÉ

UNE FRONTIÈRE FLOUE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ

L'alignement sur les rues fait parfois l'objet de quelques libertés. Une maison en retrait et la frontière entre l'espace public et l'espace intime et privé devient plus floue. Les arbres et végétaux plantés dans cet interstice y sont pour beaucoup : ils hésitent entre les deux sphères, débordant de l'une sur l'autre.

Des espaces de transition se forment, espaces publics à pratiques privées, accaparés par la végétation domestique ; espaces privés ouverts sur les rues et venelles, parfois non clos, mais toujours avec des arbres, des treilles et grimpants... Autant de lieux facilitant l'appropriation des rues par les riverains, où l'habitant côtoie le passant et les relations villageoises se nouent.



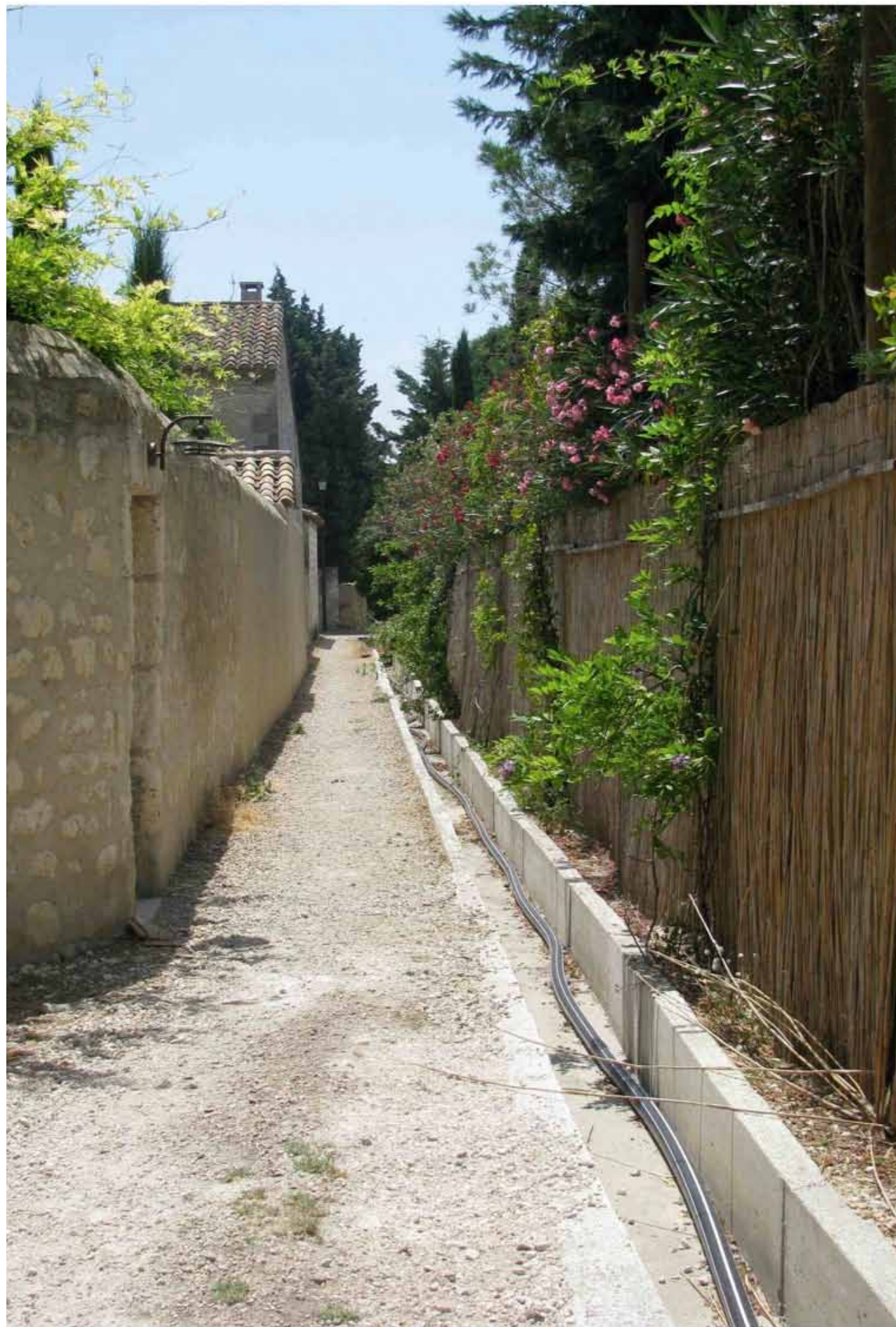


UN CADRE DE VIE VILLAGEOIS DE QUALITÉ

DES ESPACES COMMUNS PARTAGÉS ENTRE LA RUE ET LA MAISON

Les cours communes sont autant de lieux de transition entre la rue et les logements. Elles protègent les espaces domestiques de la foule et du bruit de la circulation tout en renforçant le lien entre le village et ses habitants... Lieux intermédiaires, les cours facilitent les échanges entre voisins, permettent des regroupements dans un espace qui reste collectif.

Accueillantes, elles jouent sur le répertoire naturel qui se rapproche des jardins : banquettes plantés d'arbres, fleurs ou arbuste, gravillons ou stabilisé pour leur revêtement. Les habitants y installent leur mobilier privé comme leur voiture... et y font cohabiter de multiples usages.



DES CHEMINEMENTS PIÉTONS CONTINUS

Dans ces villages, les espaces publics sont hiérarchisés, adaptés à l'échelle du quartier et aux usages. La nature des rues anciennes et étroites a bien fait les choses : les voitures sont canalisées de fait dans les voies les plus larges, préservant les dessertes secondaires d'un trop fort trafic automobile. Sans qu'il soit donc besoin d'intervenir, les ruelles sont le domaine des piétons.

Venelles et chemins créent des parcours et des traverses à pied dans les villages, qui les relient aux campagnes. Les porches et passages couverts maintiennent cette fluidité de circulation lorsque le bâti villageois est dense.



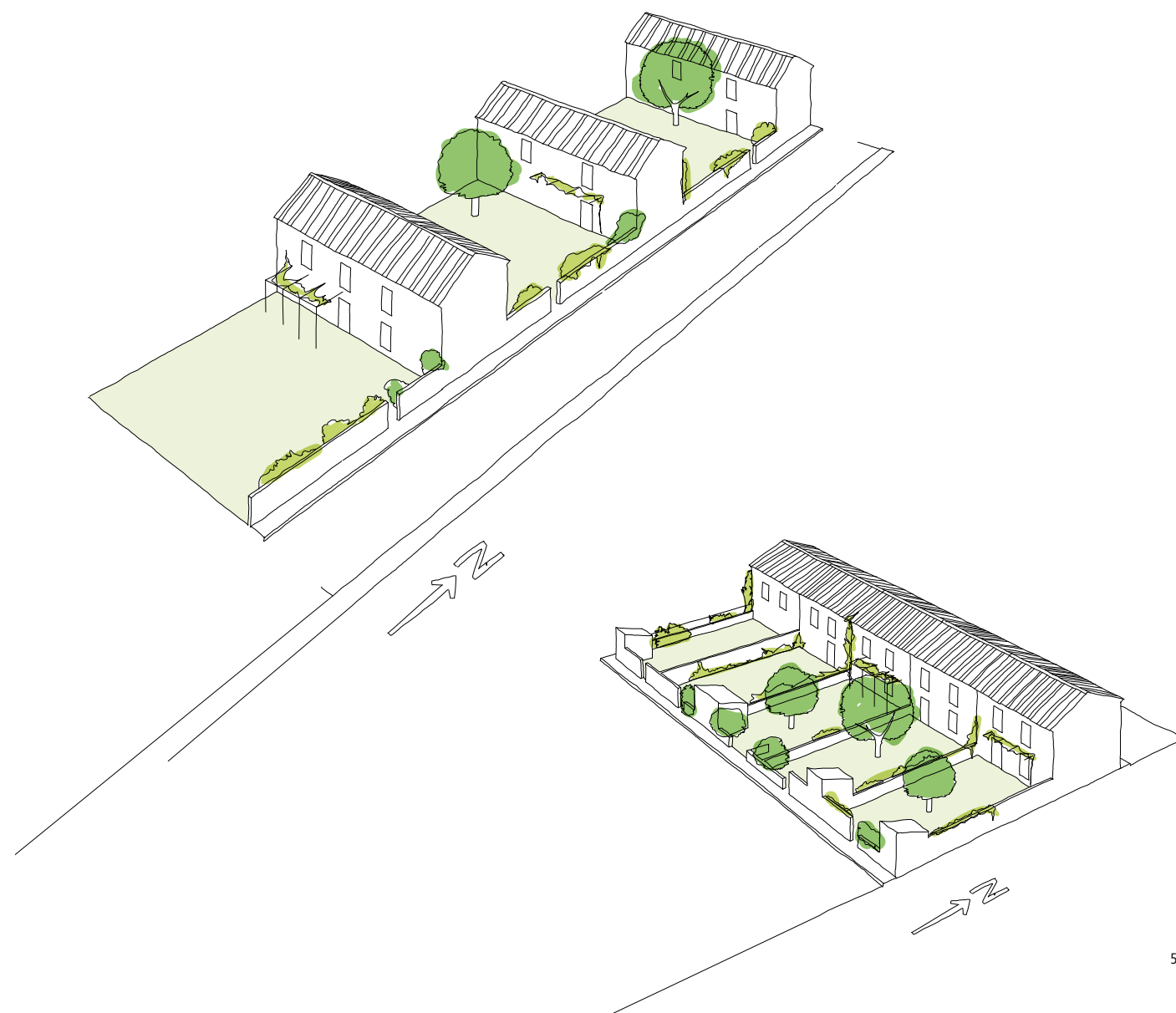


DES QUARTIERS RÉSIDENTIELS ORGANISÉS DANS LES ANCIENS FAUBOURGS

Dans les villes « nouvelles » ou dans les faubourgs de l'époque moderne, les quartiers ont été pensés et planifiés. D'où leurs trames qui laissent clairement apparaître des parcelles géométriques. Une logique est à l'œuvre : les bâtiments sont implantés de façon régulière et les volumes des maisons sont homogènes. Elles ne comportent la plupart du temps qu'un étage. Elles ont des façades qui se ressemblent. Pourtant, ni la simplicité de ces volumes, ni le rythme régulier de leurs implantations ne procurent la sensation d'un paysage monotone.

Là encore, l'orientation au sud est privilégiée. Les terrains sont la plupart du temps des rectangles nord-sud. Les bâtiments sont alors calés sur la lisière au nord, sur la rue, laissant la façade solaire s'ouvrir sur les jardins. Ce choix délibéré permet d'optimiser les parcelles, en offrant un maximum d'espace extérieur. Sans vis-à-vis, la vie de famille est préservée par de hauts murs de pierre séparant les jardins.

Lorsque les rues sont orientées nord-sud, les murs de côté, ouest ou est des bâtiments sont alignés sur la voie. Cette succession rythmée de murs-pignons aveugles est très typique des villages des Alpilles.





LA PIERRE

DU PAYS &

LA COULEUR

DES VILLAGES

L'habitat traditionnel a ceci de singulier qu'il s'intègre par mimétisme dans un paysage dominé par le minéral. La raison en est simple : il est bâti avec des matériaux issus du site, qui se patinent de la même façon que les roches et terres alentours. Les fruits irréguliers des murs maçonnés, les ondulations des toits de terre cuite en accentuent le caractère organique.

Dans les Alpilles, la pierre typique, un calcaire coquillier tendre et apte à la taille, était exploitée dans de nombreuses carrières, à Fontvieille, aux Baux, Saint-Rémy, Saint-Gabriel... On la retrouve dans les constructions et les aménagements extérieurs, des puits aux abreuvoirs, en passant par les murs de clôtures. C'est elle qui donne sa couleur et sa qualité aux mas et aux villages.

DES MATÉRIAUX ISSUS DU TERROIR	56
UNE MISE EN ŒUVRE SOIGNÉE	58
DES BAIES ADAPTÉES À LEUR FONCTION	60
À CHAQUE ÉPOQUE SON STYLE	60



DES MATÉRIAUX ISSUS DU TERROIR

Noblesse oblige, la pierre de taille est utilisée avec parcimonie dans l'habitat courant. Elle est réservée aux éléments de structure : chaînage, encadrements de baies, corniches... Il y faut une riche demeure pour que la façade soit entièrement construite avec ce matériau.

La pierre de remplissage la plus courante reste ensuite le moellon, trouvé sur place ou bien les déchets de carrières, le tout maçonné à la chaux. C'est cette même chaux, ajoutés aux sables du pays couleur de terre, qui donne les enduits lisses des murs des maisons. Au sud des Alpilles, à proximité de la Crau, les remplissages des murs se font aussi parfois avec des galets montés en assise et liés au mortier de chaux. L'utilisation des rebus de carrière, blocs grossiers de qualité moindre, est une autre des caractéristiques fortes de l'architecture locale. Ils permettent de bâtir des clôtures, des hangars, ou les étages des maisons modestes, les rez-de-chaussée restant en moellons pour éviter les remontées capillaires.

Tous ces matériaux, issus du terroir, sont résistants et nécessitent peu d'entretien. Ils contribuent même au confort des habitations. Les épais murs de maçonnerie présentent une forte inertie thermique : ils protègent du froid en hiver et permettent en été de stocker la fraîcheur nocturne et d'éviter les surchauffes de la journée. En outre, leur perméabilité à la vapeur d'eau contribue à la qualité sanitaire des logements...



UNE MISE EN ŒUVRE SOIGNÉE

Il y a toujours des liens logiques entre les matériaux, les principes de constructions et les techniques de mise en œuvre. Les formes sont le résultat de contraintes fonctionnelles ou techniques. La nécessaire économie de moyens impose des volumes simples, des dimensionnements strictement adaptés aux besoins, mais s'accompagne de détails de construction soignés, mis au point au cours des siècles, héritages culturels acceptés.

Les maisons de villages et de hameaux présentent les mêmes façons d'utiliser les matériaux, de construire et de concevoir l'habitat que dans le cas des mas isolés :

- Les volumes, rectangulaires, sont construits en maçonnerie massive, murs de façades liés aux murs de refends. Les rez-de-chaussée peuvent être voultés, quand les moyens le permettent, sinon généralement, les planchers en bois et les charpentes font office de chaînages.
- Les charpentes des toits à deux pentes sont le plus souvent des pièces de bois de trois à cinq mètres, reposant de refend en refend, ce qui donne la dimension des maisons. Le toit est revêtu de tuiles de terre cuite.
- Les bâtiments sont en général couverts de tuiles canal. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les tuiles plates mécaniques sont utilisées sur les grands volumes et dans les premières maisons individuelles.
- Le débord de toit protège le mur de l'eau de pluie et éloigne les eaux de ruissellement de la façade. Le simple débord des chevrons n'empêche ni la pénétration de l'air ni le pourrissement des extrémités des bois. La corniche en pierre évite ces problèmes. À partir du début du XVIII^e siècle, la génoise apportée par les maçons italiens est largement adoptée. Elle est construite avant la couverture, avec des tuiles identiques par le maçon ou par le couvreur.

À partir du XIX^e siècle, dans les villages, des gouttières sont rapportées sur les débords de toit.



DES BAIES ADAPTÉES
À LEUR FONCTION

Les baies se concentrent en façade sud. Leurs formes sont limitées et correspondent à des fonctions définies : entrer, éclairer, ventiler, passer, stocker...

Les portes et fenêtres sont de largeur limitée pour faciliter la réalisation des linteaux et des menuiseries. Les portes d'entrée permettent le passage d'une personne. Les portes de remise, de grange ou les portes charretières sont nettement plus larges pour le passage des engins et des animaux. Elles sont souvent surmontées d'ouvertures donnant l'accès direct aux greniers. Les fenêtres servent à éclairer et à ventiler les pièces. Celles qui donnent sur les cages d'escalier et les pièces de service sont plus étroites que celles des pièces principales. Les aérations des combles se font par des petites ouvertures sur les murs pignons ou en dessous des débords de toit. Les ouvertures sont en général de hauteur décroissante suivant les étages. Elles sont le plus souvent plus hautes que larges et superposées pour suivre la logique plein sur plein et vide sur vide des constructions en maçonnerie.

Les encadrements sont quasiment toujours en pierre de taille. Les appuis des fenêtres ne font pas saillie sur la façade. Les menuiseries sont en bois et peintes. Les portes sont parfois surmontées d'une imposte vitrée. Les volets les plus anciens sont faits d'une double épaisseur de lattes de bois, posées verticalement à l'extérieur et horizontalement à l'intérieur. Les volets plus récents sont des panneaux de bois formés de cadres et de lattes verticales. Les persiennes sont rares.

À CHAQUE ÉPOQUE
SON STYLE

À chacun sa maison. Les façades des bâtiments reflètent leur fonction, mais aussi les moyens de leur propriétaire : maison de paysan avec remise et grenier, maison de carrier modeste mais bâtie en pierre, maison bourgeoise plus ou moins ostentatoire... Au cours des siècles, les techniques de construction évoluent peu, les volumes restent simples. Les façades des mas et des maisons courantes sont relativement intemporelles. Seules les façades des belles demeures rurales ou villageoises suivent le style de leur époque, qui s'exprime dans la forme des baies, les ordonnancements et les décors. Les interventions sur un bâtiment existant se font d'ailleurs suivant la mode de l'époque. Sur une même façade, il est fréquent de voir plusieurs styles se superposer, qui rendent lisible la chronologie des travaux du passé.

Les anciens hôtels particuliers de la Renaissance et du XVII^e siècle présentent des façades en pierre de taille, avec des portes en plein cintre et des baies à linteaux droits, avec ou sans meneaux. Au XVIII^e siècle, apparaissent les linteaux à arc segmentaire sur les portes et les baies des façades. Le XIX^e siècle, éclectique, voit le retour massif des linteaux droits. Les baies sont alors très allongées, bien plus hautes que larges. Les façades en pierre de taille, au décor souvent travaillé, sont monnaie courante.



LES DÉRIVES ACTUELLES

LE CADRE DE VIE SE BANALISE

64

L'ESPACE PUBLIC SE DÉGRADE

66

LA TRAME PARCELLAIRE EST GOMMÉE

67

LES CONSTRUCTIONS NE TIENNENT PAS COMPTE DU CLIMAT

68

LE VIVRE ENSEMBLE EST MALMENÉ

69

LES HABITATIONS SE RÉFÈRENT À DES MODÈLES PROVENÇAUX ERRONÉS

70

DES SAVOIR-FAIRE OUBLIÉS

71

← Mitoyenneté en lotissement pavillonnaire (photo A. Mérian)

LE CADRE DE VIE SE BANALISE

Aujourd’hui, les paysages emblématiques et le cadre de vie qui font le charme et le succès des Alpilles sont fragilisés par un phénomène nouveau. Le développement des villages passe désormais par des lotissements pavillonnaires, favorisés par les divisions successives des terrains rendus constructibles pour accueillir la maison individuelle.

Le découpage des lots et l’implantation des villas s’affranchissent de l’esprit des lieux. Le patient travail de générations de paysans qui ont tracé les voies, les chemins de l’eau et dessiné la topographie, est effacé d’un coup de tractopelle.

Dans les villages des Alpilles, comme partout en France, il y a eu depuis une trentaine d’années plus de transformations liées à la construction de maisons individuelles qu’en plusieurs siècles d’occupation du territoire... Ce n’est qu’un début : l’ampleur du phénomène ne fait que s’accélérer et les constructions récentes font immédiatement tâche dans un paysage dont elles ne se soucient guère.

LE CADRE DE VIE SE BANALISE

L'ESPACE PUBLIC SE DÉGRADE

Dans ces nouveaux quartiers, les voies sont pensées pour les voitures et non pas comme des rues, ruelles et traverses. Les piétons n'y ont pas leur place. Elles ne suscitent ni les croisements, ni les rencontres fortuites, ni les menus échanges qui font le sel de la vie villageoise.

Trop souvent, les trottoirs n'existent pas ou sont trop étroits et encombrés. Les cheminements piétons ne répondent à aucune logique. Pas de végétation pour une ombre agréable ou le simple plaisir des yeux.

En résumé, les lieux qui permettraient des arrêts propices au repos ou à la discussion sont, de façon générale, totalement absents.



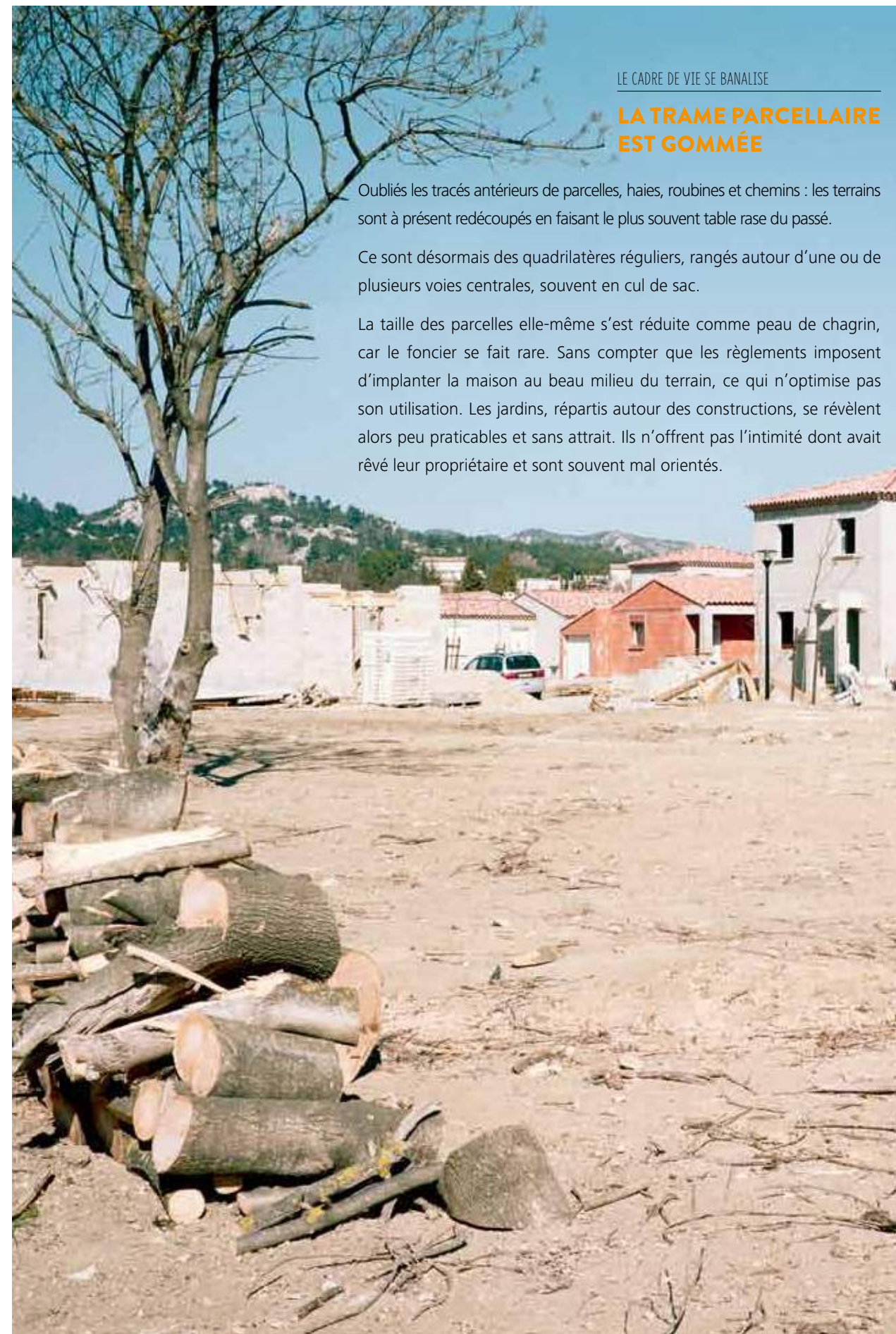
LE CADRE DE VIE SE BANALISE

LA TRAME PARCELLAIRE EST GOMMÉE

Oubliés les tracés antérieurs de parcelles, haies, roubines et chemins : les terrains sont à présent redécoupés en faisant le plus souvent table rase du passé.

Ce sont désormais des quadrilatères réguliers, rangés autour d'une ou de plusieurs voies centrales, souvent en cul de sac.

La taille des parcelles elle-même s'est réduite comme peau de chagrin, car le foncier se fait rare. Sans compter que les règlements imposent d'implanter la maison au beau milieu du terrain, ce qui n'optimise pas son utilisation. Les jardins, répartis autour des constructions, se révèlent alors peu praticables et sans attrait. Ils n'offrent pas l'intimité dont avait rêvé leur propriétaire et sont souvent mal orientés.



LE CADRE DE VIE SE BANALISE

LES CONSTRUCTIONS NE TIENNENT PAS COMPTE DU CLIMAT

Les maisons traditionnelles, comme vu précédemment, étaient pensées et réalisées en fonction du climat local : elles étaient allongées dans le sens est-ouest, fermées au nord et ouvertes au sud. Les terrains actuels, sont souvent plus petits ; les constructions ne peuvent plus être accolées aux limites du fait des règles d'urbanisme ; les maisons sont souvent orientées au petit bonheur la chance. Il n'est pas rare de voir des pièces principales donnant au nord, sans ensoleillement et subissant en contrepartie les assauts du mistral... Également, des baies ouvertes à l'est ou à l'ouest, sans aucun souci de protection solaire.



LE CADRE DE VIE SE BANALISE

LE VIVRE ENSEMBLE EST MALMENÉ

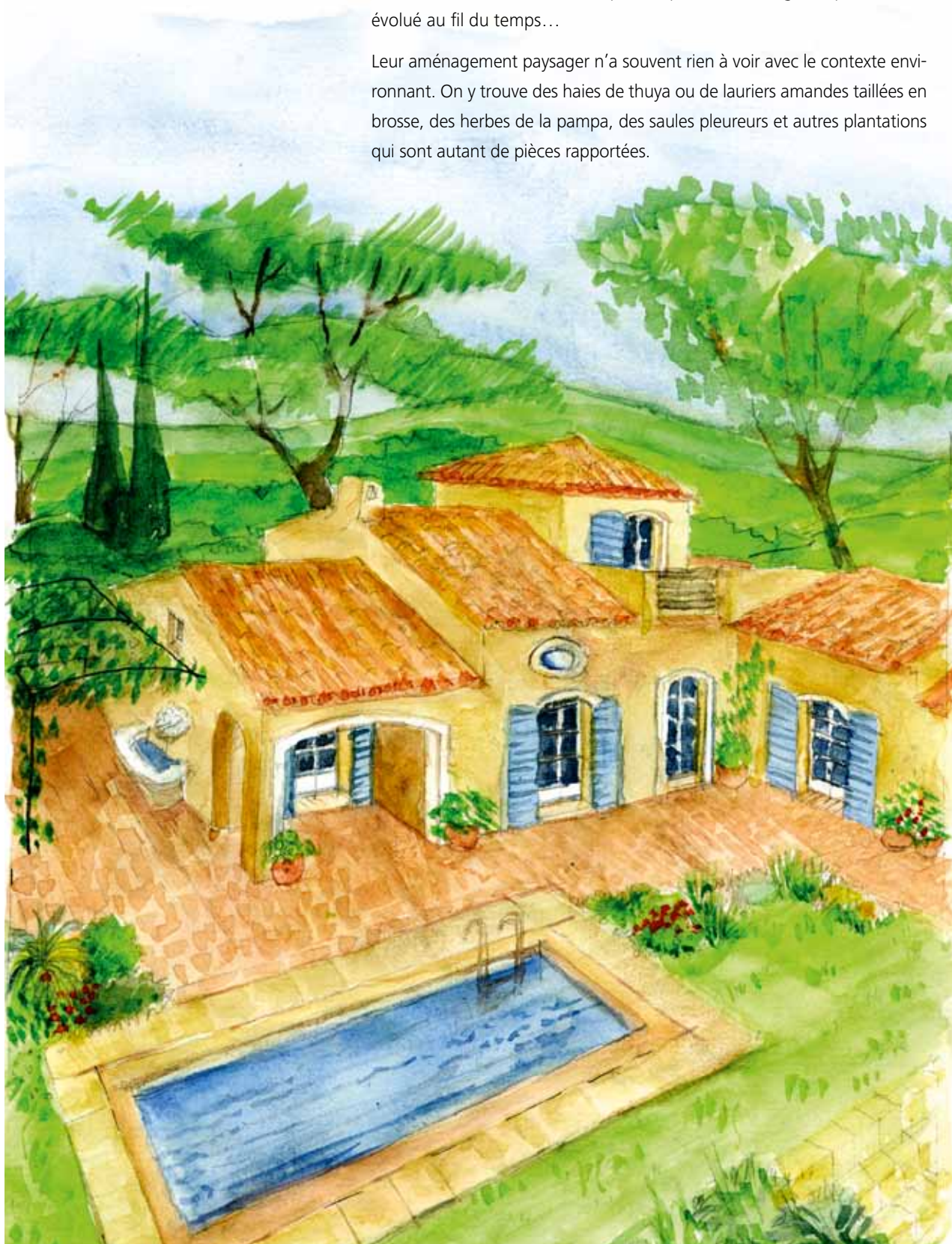
Dans ces lotissements, aucun espace ne permet de passer en douceur de la rue aux habitations. Parfois même, les clôtures des maisons particulières, hautes et sévères, emmurent l'espace public... En voulant se protéger de la rue et tenir les autres à distance, les quartiers pavillonnaires isolent les habitants les uns des autres et rendent difficile toute relation de voisinage. Il y manque les espaces communs intermédiaires entre voies et logements, que l'on trouve encore dans les centres des villages. Créer de tels lieux, qui faciliteraient les relations entre les gens, devient un enjeu fondamental dans ces espaces urbains périphériques.



LES HABITATIONS SE RÉFÈRENT À DES MODÈLES PROVENÇAUX ERRONÉS

En fait de maisons « traditionnelles », ces nouveaux pavillons sont en réalité un pur produit du marketing. Ils se conforment souvent à l'image d'Épinal du rustique et de l'authentique provençal, au travers d'éléments symboles. Tout y est : la tuile et la génoise, l'enduit coloré, les baies cintrées avec encadrement en pierre de taille plaquée, l'accumulation de volumes et de toitures complexes qui laissent imaginer que le bâti a évolué au fil du temps...

Leur aménagement paysager n'a souvent rien à voir avec le contexte environnant. On y trouve des haies de thuya ou de lauriers amandes taillées en brosse, des herbes de la pampa, des saules pleureurs et autres plantations qui sont autant de pièces rapportées.



DES SAVOIR-FAIRE OUBLIÉS

Les restaurations oublient parfois les savoir-faire à l'origine des constructions. Les murs en moellons de pierre étaient recouverts par des enduits à la chaux, qui protégeaient et laissaient respirer les murs. Aujourd'hui, très souvent, les façades sont décroustées, livrées aux intempéries, ou revêtues au contraire d'enduits au ciment qui emprisonnent l'humidité dans les murs. Les décors, encadrements filets gravés, frises, sont supprimés. Les tons clairs et homogènes des enduits réalisés avec les sables des carrières locales sont remplacés par les couleurs criardes des pigments chimiques. Les génoises et les débords de toit qui protègent les façades de la pluie ne jouent plus ce rôle lorsqu'ils sont mal réalisés ou carrément supprimés. Les façades ordonnancées sont perturbées par des nouveaux percements désaxés, mal proportionnés ou non adaptés à la typologie de la façade. Les menuiseries traditionnelles en bois sont souvent remplacées par des matériaux industriels qui n'ont plus rien d'organique, comme le PVC. Réseaux, climatiseurs, coffre de volets roulants sont autant d'excroissances rapportées en façades qui en perturbent la lecture.



BIEN CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

COMMENT TIRER PARTI DE L'ENSEIGNEMENT DU PASSÉ,
TOUT EN S'ADAPTANT AU MONDE D'AUJOURD'HUI

74

S'INSTALLER DANS LE TERRITOIRE : TENIR COMPTE DU « DÉJÀ LÀ »

76

BIEN IMPLANTER LES CONSTRUCTIONS

90

RETROUVER UNE ARCHITECTURE ADAPTÉE AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN

98

POUR UNE ARCHITECTURE COHÉRENTE ET DURABLE

100

BIEN RESTAURER LES BÂTIMENTS ANCIENS

102

L'AIDE-MÉMOIRE POUR BIEN CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

104



TIRER PARTI DE L'ENSEIGNEMENT DU PASSÉ

On a pu voir dans les pages qui précèdent à quel point les hommes d'hier bâtissaient, au fil des décennies, des constructions d'une grande homogénéité, dont nous sommes aujourd'hui les héritiers. Dans les Alpilles, les constructions sont presque toujours « adossées », au relief, aux haies brise-vent. Elles sont alignées sur la trame parcellaire, les voies, les chemins d'eau. Elles sont « ramassées », compactes et la plupart du temps effacées par rapport au grand paysage. En dialoguant les unes avec les autres, elles créent la vie commune et « font village ». Cohérentes, elles intègrent les contraintes climatiques et environnementales : eau, vent, soleil, ressources matériaux... De cet héritage nous pouvons tirer quelques enseignements qui guideront notre manière de bâtir en relation étroite avec le paysage.

EN S'ADAPTANT AU MONDE D'AUJOURD'HUI

Ce qui n'a pas changé

Bien sur on ne construit plus comme avant. Mais il reste des choses immuables avec lesquelles il est nécessaire de composer : le climat méditerranéen avec ses contrastes, sa lumière, sa végétation ; la topographie du massif calcaire, avec ses piémonts sud et nord.

Ce qui a changé

Mobilité géographique, explosions des structures familiales anciennes, diversité des modes de vie et d'habiter : aujourd'hui, la population des Alpilles apparaît hétérogène et métissée, comme dans la plupart des territoires. Plusieurs cultures se côtoient dans un même lieu. Les espaces de travail sont généralement éloignés des lieux de vie. La relation au paysage, fondée hier sur les pratiques quotidiennes de subsistance, est absente ou mythifiée, liée généralement aux loisirs ou au temps libre.

Ces transformations sociales conjuguées à celles de l'économie bouleversent les pratiques de construction : les matériaux industriels ont remplacé les matériaux traditionnels issus du site. Les techniques actuelles offrent des possibilités nouvelles. Les corps de métier du bâtiment n'ont pas les mêmes savoir-faire et se spécialisent de plus en plus. La grande distribution a diffusé les moyens de l'auto-construction.

Construire aujourd'hui dans le Parc naturel régional des Alpilles, en prenant acte de ces transformations et de ces permanences, c'est un acte qui engage l'avenir et fonde le patrimoine de demain. C'est prendre position par rapport à une architecture d'imitation banalisée et réfléchir à la relation que l'on a avec le paysage et le territoire habité.

S'INSTALLER DANS LE TERRITOIRE : TENIR COMPTE DU « DÉJÀ LÀ »

« *Quand on rentre dans une conversation, si on ne veut pas l'interrompre, il faut prendre la peine de savoir ce qui s'est dit avant soi. Faire un projet de paysage – et j'ajouterais un projet urbain – c'est entrer dans un flux, dans un mouvement qui vous englobe* ». Corajoud, paysagiste.

La première qualité du paysage des Alpilles est la forte présence de la nature, une nature non pas sauvage mais ordonnée, qui résulte du travail de l'homme. Il y a là un savant équilibre entre espace naturel, espace cultivé et espace habité. Si l'on veut maintenir ce qui fait cette qualité, il convient de préserver les terres agricoles et les espaces naturels en évitant d'y construire. La solution consiste à optimiser les secteurs déjà équipés.

La qualité des futures constructions dépend étroitement du dialogue qui s'instaurera entre le site et le bâti. En respectant la topographie, l'hydrographie et la végétation, en s'inscrivant dans la pente, en conservant les réseaux de drainage des sols et d'irrigation, en préservant la perméabilité des sols pour ne pas perturber le cycle de l'eau, les constructions poursuivront la « conversation » amorcée par les générations précédentes.

SIMULATION D'UNE IMPLANTATION
D'UNE NOUVELLE EXPLOITATION
VITICOLE DANS LA PLAINE NORD

TENIR COMPTE DU « DÉJÀ LÀ »

S'INSTALLER À LA CAMPAGNE

Les nouvelles constructions agricoles viendront conforter les grandes lignes du site dans lesquelles elles viennent se poser. D'abord par leur architecture et les matériaux qu'elles utilisent, ensuite en s'adossant au relief, aux haies brise-vent, en restant compactes et regroupées quand plusieurs constructions sont nécessaires.

Ainsi la lecture du paysage naturel primera sur la perception de ladite construction dans le paysage.

De la même façon, l'implantation des maisons évitera les lignes de crêtes, suivra et s'appuiera sur la trame des parcelles, haies, chemins et rigoles. Ainsi les haies coupe-vent et les arbres de haute tige pourront être préservés.

LE « DÉJÀ LÀ »

- ❶ Les terres cultivées préservées
- ❷ La trame des haies coupe vent qui dessine la parcelle d'implantation
- ❸ Le tracé du chemin vicinal est/ouest
- ❹ Le gaudre assurant la sécurité hydraulique de la plaine agricole
- ❺ Les mas traditionnels tournant le dos au mistral

L'AMÉNAGEMENT

- ❻ Les futures constructions calées au nord des terres cultivées

SIMULATION D'UNE IMPLANTATION
D'UN HANGAR AGRICOLE
D'EXPLOITATION EN PIÉMONT SUD

LE « DÉJÀ LÀ »

- ❶ La plaine cultivée préservée
- ❷ Le piémont rocheux
- ❸ Le mas implanté contre le relief sur une zone légèrement surélevée, à l'abri des inondations
- ❹ Le canal et le chemin desservant les terres cultivées

L'AMÉNAGEMENT

- ❺ Le hangar adossé au talus et au chemin vicinal, au nord des terres cultivées



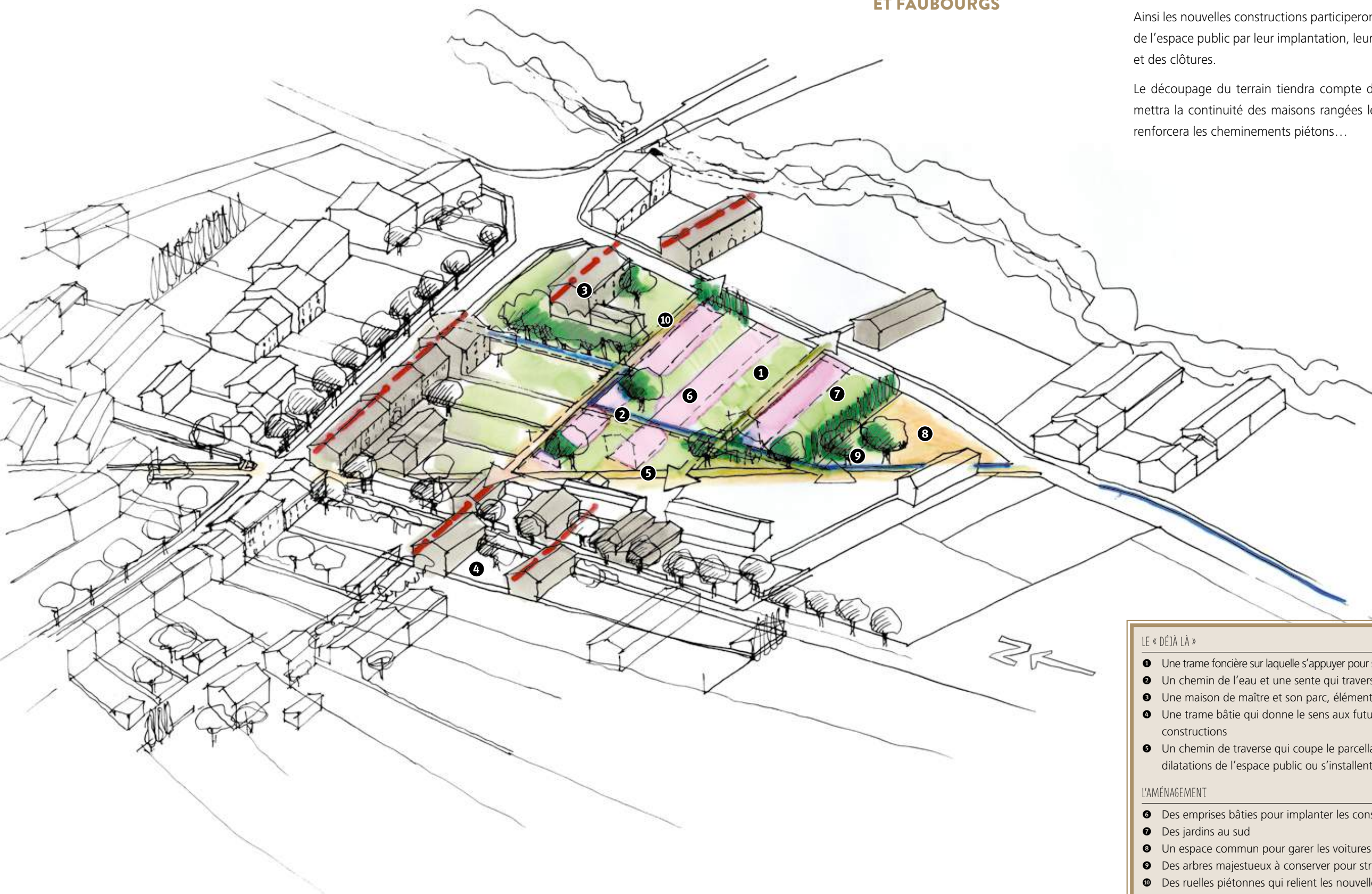
Caveau de vente viticole du domaine de la Galinière (architecte J. Sbriglio, photo David Giancatarina / Grand Prix départemental de l'architecture de l'urbanisme et du paysage des Bouches-du-Rhône 2011)

S'INSTALLER DANS LES VILLAGES ET FAUBOURGS

On a vu précédemment que les villages des Alpilles se fondaient dans le grand paysage. Les constructions nouvelles insérées dans l'existant, en faisant perdurer ce principe en préservant la silhouette.

Ainsi les nouvelles constructions participeront à la qualité et à l'homogénéité de l'espace public par leur implantation, leur volumétrie, l'aspect des façades et des clôtures.

Le découpage du terrain tiendra compte de l'agencement du village, permettra la continuité des maisons rangées le long des rues, maintiendra ou renforcera les cheminements piétons...



LE « DÉJÀ LÀ »

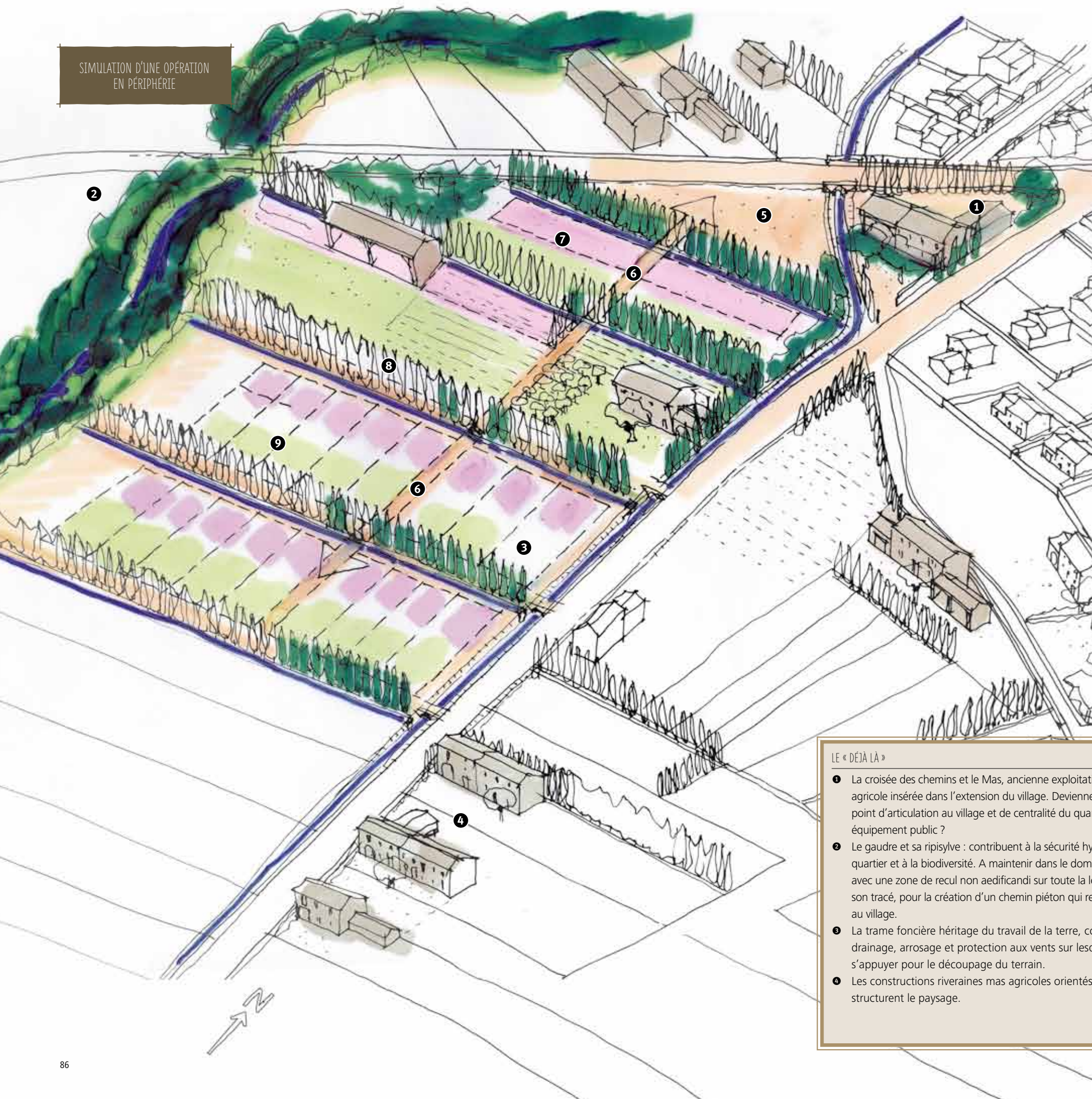
- ① Une trame foncière sur laquelle s'appuyer pour structurer le découpage du terrain
- ② Un chemin de l'eau et une sente qui traverse le terrain
- ③ Une maison de maître et son parc, élément de patrimoine
- ④ Une trame bâtie qui donne le sens aux futures implantations des constructions
- ⑤ Un chemin de traverse qui coupe le parcellaire orthogonal et crée des dilatations de l'espace public ou s'installent placettes et banquettes fleuries.

L'AMÉNAGEMENT

- ⑥ Des emprises bâties pour implanter les constructions
- ⑦ Des jardins au sud
- ⑧ Un espace commun pour garer les voitures
- ⑨ Des arbres majestueux à conserver pour structurer l'espace public
- ⑩ Des ruelles piétonnes qui relient les nouvelles habitations au village et au quartier.



Opération à Méthamis dans le Vaucluse (architecte O. Souquet)



S'INSTALLER EN PÉRIPHÉRIE DES VILLAGES ET DANS LES NOUVEAUX QUARTIERS

Aujourd'hui, la rareté des terrains disponibles oblige à diminuer la taille des parcelles et à faire preuve de créativité pour agencer les constructions les unes par rapport aux autres. Il s'agit aussi d'offrir des espaces communs généreux où les plantations et la présence de la nature viennent compenser la réduction de l'espace « à soi ».

Parce que ces maisons individuelles ou bâtiments constitueront à terme une partie de ville, ils doivent être pensés comme tels, tant au niveau des espaces collectifs, que du découpage parcellaire ou de leurs implantations :

- L'aménagement du terrain reliera les nouvelles voies aux espaces publics structurants, en assurant la continuité des cheminements piétons et cyclistes. Des lieux de vie collective seront prévus et ne seront plus pensés exclusivement pour la voiture.
- Pour garantir la bonne intégration de l'opération dans le site, l'aménagement paysager des espaces collectifs et des clôtures sera conçu et réalisé en amont.
- Des espaces de transition entre la rue et le logement offriront aux futurs habitants des lieux d'appropriation. Le découpage parcellaire optimisera le terrain, et permettra d'orienter correctement les constructions vers le sud tout en générant des espaces extérieurs privatifs respectant l'intimité de chacun.
- Le règlement d'urbanisme devra permettre la mitoyenneté et la variété des espaces de transitions entre publics et privé.

LE « DÉJÀ LÀ »

- 1 La croisée des chemins et le Mas, ancienne exploitation agricole insérée dans l'extension du village. Deviennent un point d'articulation au village et de centralité du quartier. Futur équipement public ?
- 2 Le gaudre et sa ripisylve : contribuent à la sécurité hydraulique du quartier et à la biodiversité. A maintenir dans le domaine public avec une zone de recul non aedificandi sur toute la longueur de son tracé, pour la création d'un chemin piéton qui relie le quartier au village.
- 3 La trame foncière héritage du travail de la terre, combinant drainage, arrosage et protection aux vents sur lesquels s'appuyer pour le découpage du terrain.
- 4 Les constructions riveraines mas agricoles orientés est/ouest structurent le paysage.

L'AMÉNAGEMENT

- 5 Du stationnement collectif près des voies de circulation pour éviter l'invasion des voies de desserte par la voiture
- 6 Des chemins piétons (sente, traverse) pour composer une trame qui s'appuie sur le parcellaire existant et structure le quartier. Ce n'est plus la desserte automobile qui prévaut dans la composition du nouveau quartier.
- 7 Des logements collectifs pour introduire de la diversité, proches des équipements publics, avec des jardins partagés.
- 8 Des espaces publics internes à l'opération qui intègrent haies coupe vent, roubine d'arrosage et voies à sens unique pour desservir les maisons, où le piéton est prioritaire.
- 9 Des parcelles de taille différente, avec jardins au sud pour des maisons individuelles mitoyennes.



Castelnau-Montratier, Les Esclapiers (GGR Architectes, photo P.-Y. Brunaud / Dense Dense Dense / CAUE¹³)

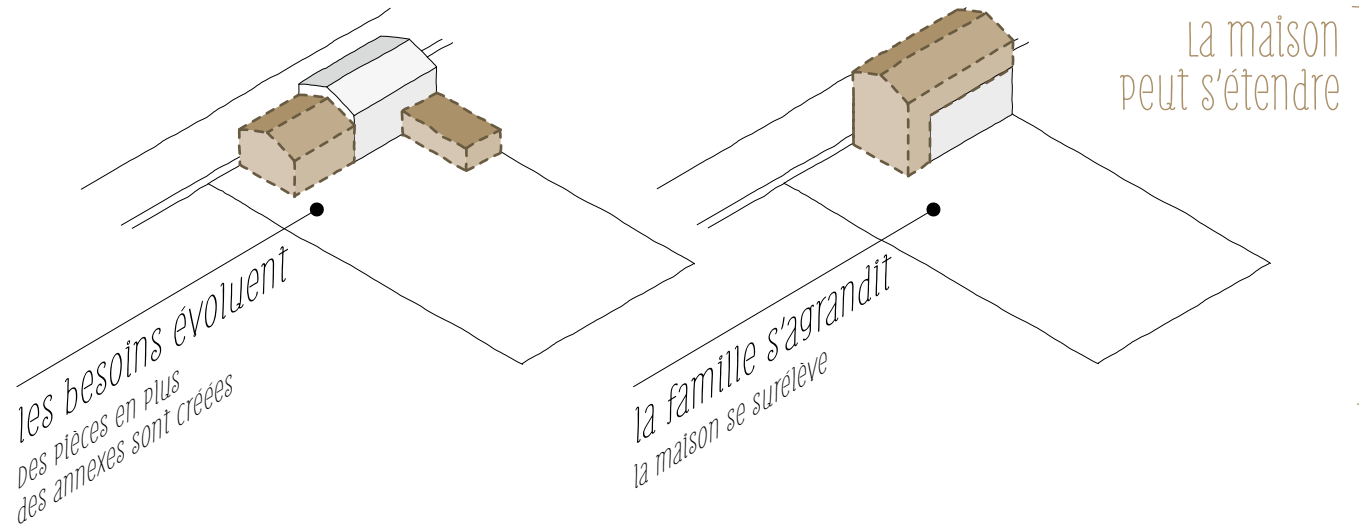
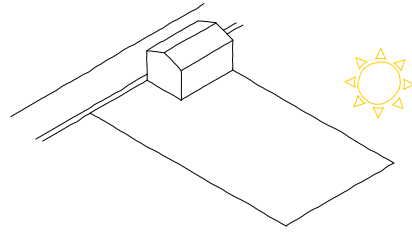
BIEN IMPLANTER LES CONSTRUCTIONS

Quel que soit le contexte, à la campagne, en milieu urbain ou dans les nouveaux quartiers, l'implantation des constructions sur le terrain gagne à reproduire ce que faisaient les « anciens ». Le foncier est optimisé, le bâtiment est bien orienté, les coûts de réseaux et de construction sont réduits et plus que tout, ce lieu de vie offre les qualités attendues. Ainsi pourront s'y développer tous les usages chers aux habitants des Alpilles.

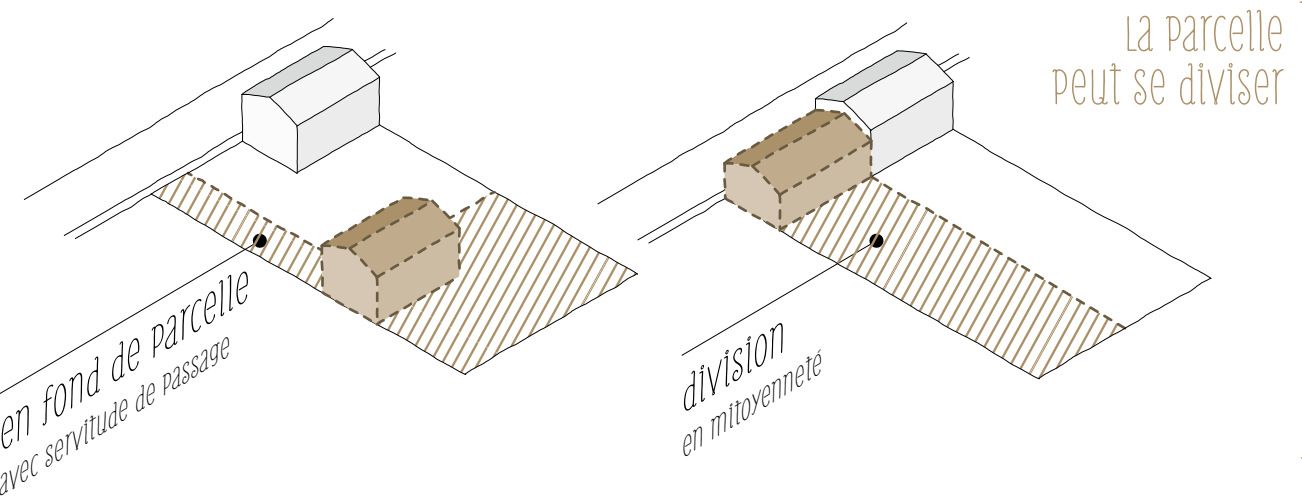
**OPTIMISER
LA PARCELLE**

L'implantation doit permettre l'évolution future des constructions (extension, surélévation...), mais aussi celle du foncier. Il faut rendre possible un découpage ultérieur du terrain pour permettre sa valorisation, lorsque la famille évolue et que les besoins en surface diminuent ou que des travaux sont indispensables sur les anciennes constructions. Le fruit de la vente d'une partie de la parcelle apportera les fonds nécessaires à ces travaux.

Pour permettre cette évolutivité, les constructions se positionnent de préférence au nord du terrain pour ouvrir le logement au sud sur un espace ensoleillé suffisamment généreux pour que ses occupants puissent en profiter. En suivant les limites parcellaires, voire en se calant en limite, on évite de créer des espaces inutilisables. Enfin, l'implantation doit tenir compte des constructions voisines qui peuvent masquer le soleil ou, à l'inverse, auxquelles on peut faire de l'ombre. On s'assurera de ne pas nuire au confort des lieux de vie avoisinants qu'ils soient bâtis ou extérieurs.



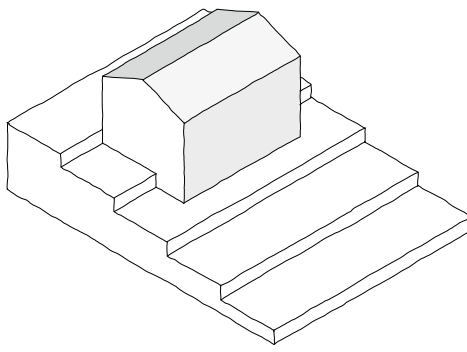
La maison
peut s'étendre



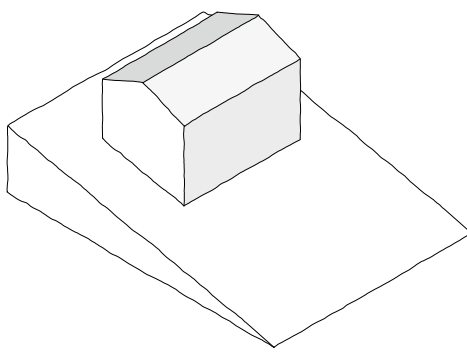
La parcelle
peut se diviser

**TENIR COMPTE
DE LA TOPOGRAPHIE**

En cas de terrain en pente, le bâtiment s'adaptera au terrain et non l'inverse, en s'adossant au relief, car la modification de la topographie peut perturber l'équilibre hydrologique du terrain et avoir un fort impact sur le paysage. Ainsi, l'implantation minimisera les déblais et terrassements, et maintiendra le profil naturel du site.



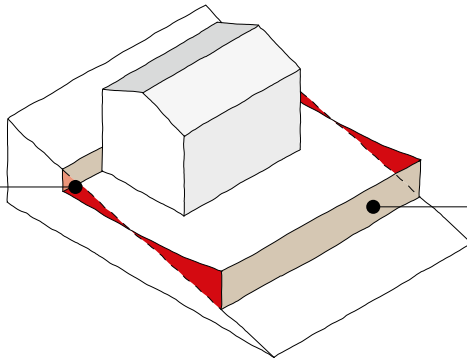
s'ajuster
aux restanques



accompagner
la pente



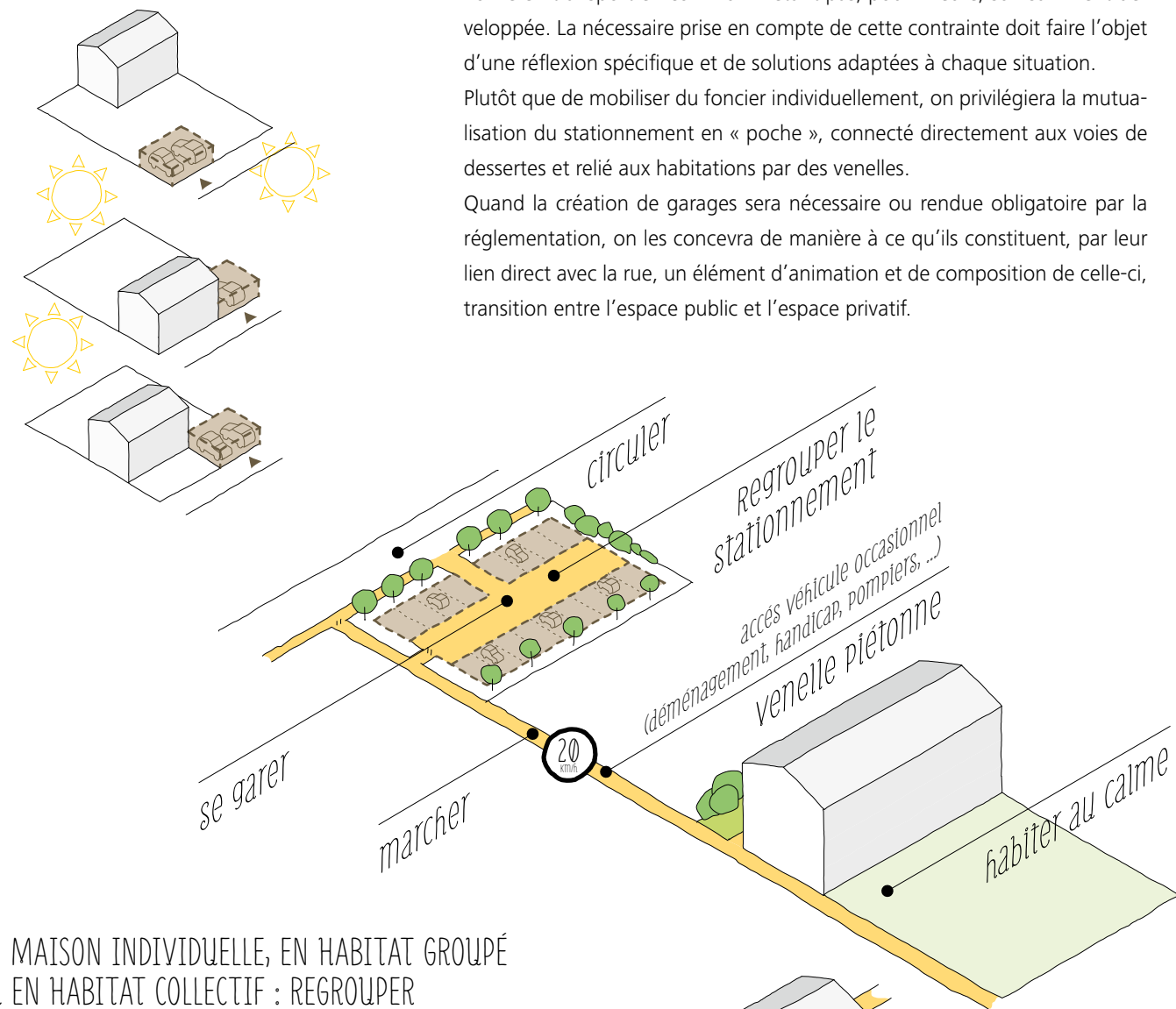
déblais



déplacer
le terrain

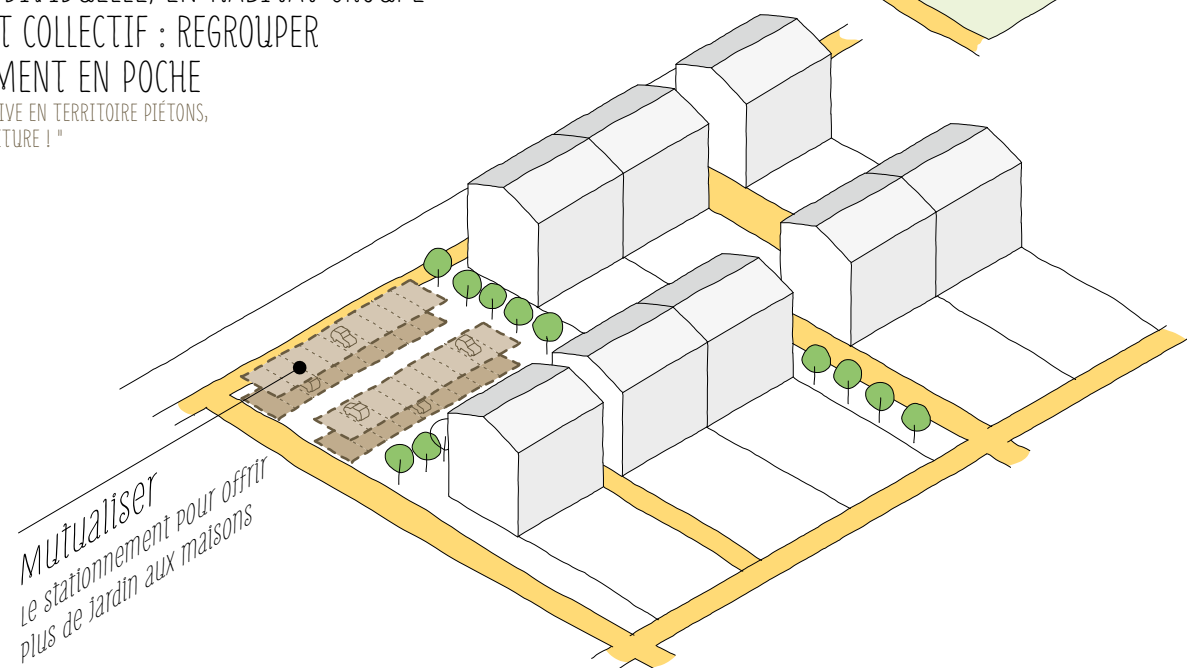
remblais

DONNER UNE JUSTE PLACE À LA VOITURE



EN MAISON INDIVIDUELLE, EN HABITAT GROUPE
OU EN HABITAT COLLECTIF : REGROUPER
LE STATIONNEMENT EN POCHÉ

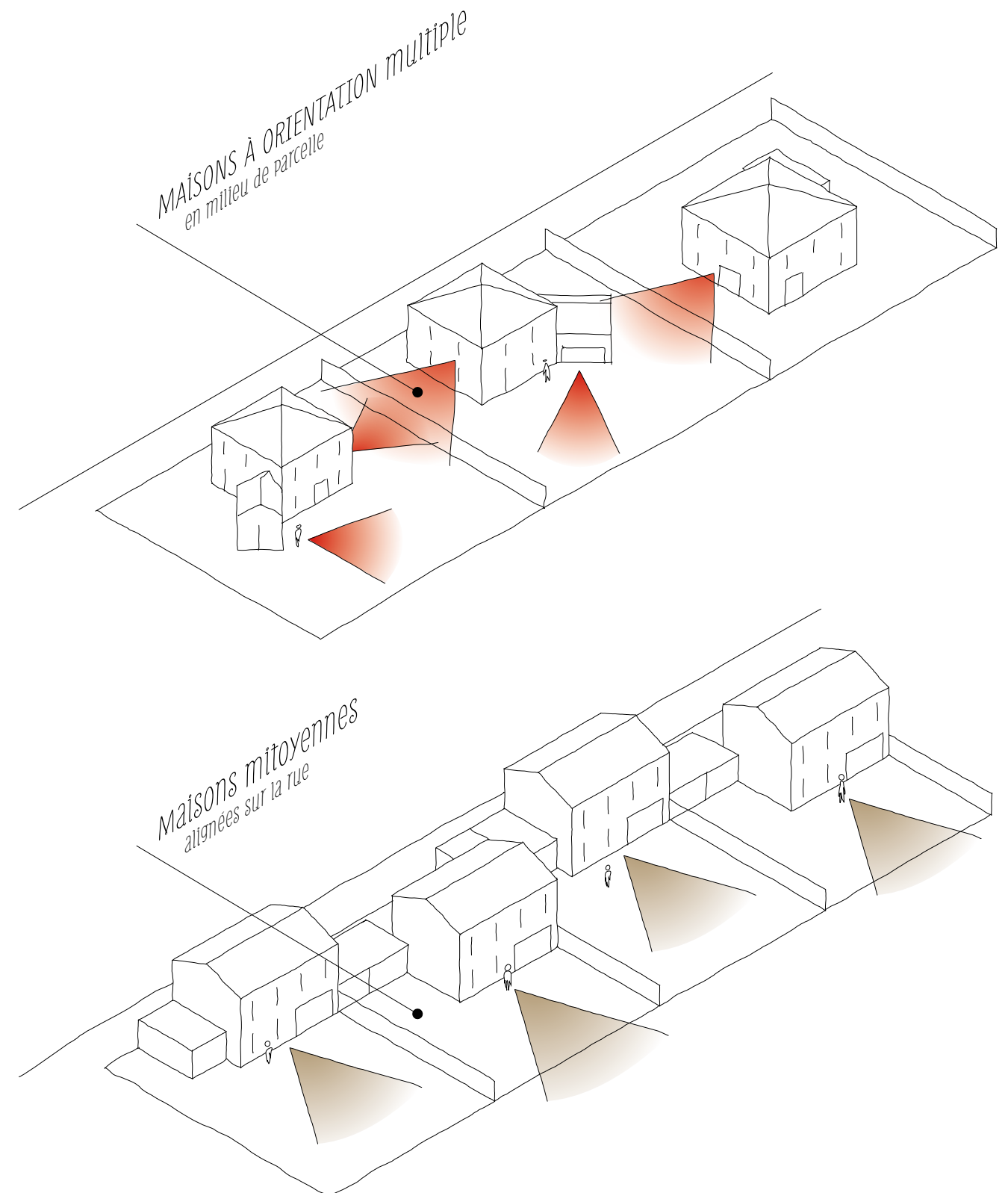
" LA SOCIABILITÉ SE CULTIVE EN TERRITOIRE PIÉTONS,
PAS AU VOLANT DE SA VOITURE ! "



PRÉSERVER L'INTIMITÉ

Quand la maison est posée au milieu de sa parcelle, ouverte sur toutes ses façades et que la maison voisine distante de quelques dizaines de mètres à peine a les mêmes dispositions, où que se porte le regard, il plonge chez le voisin.

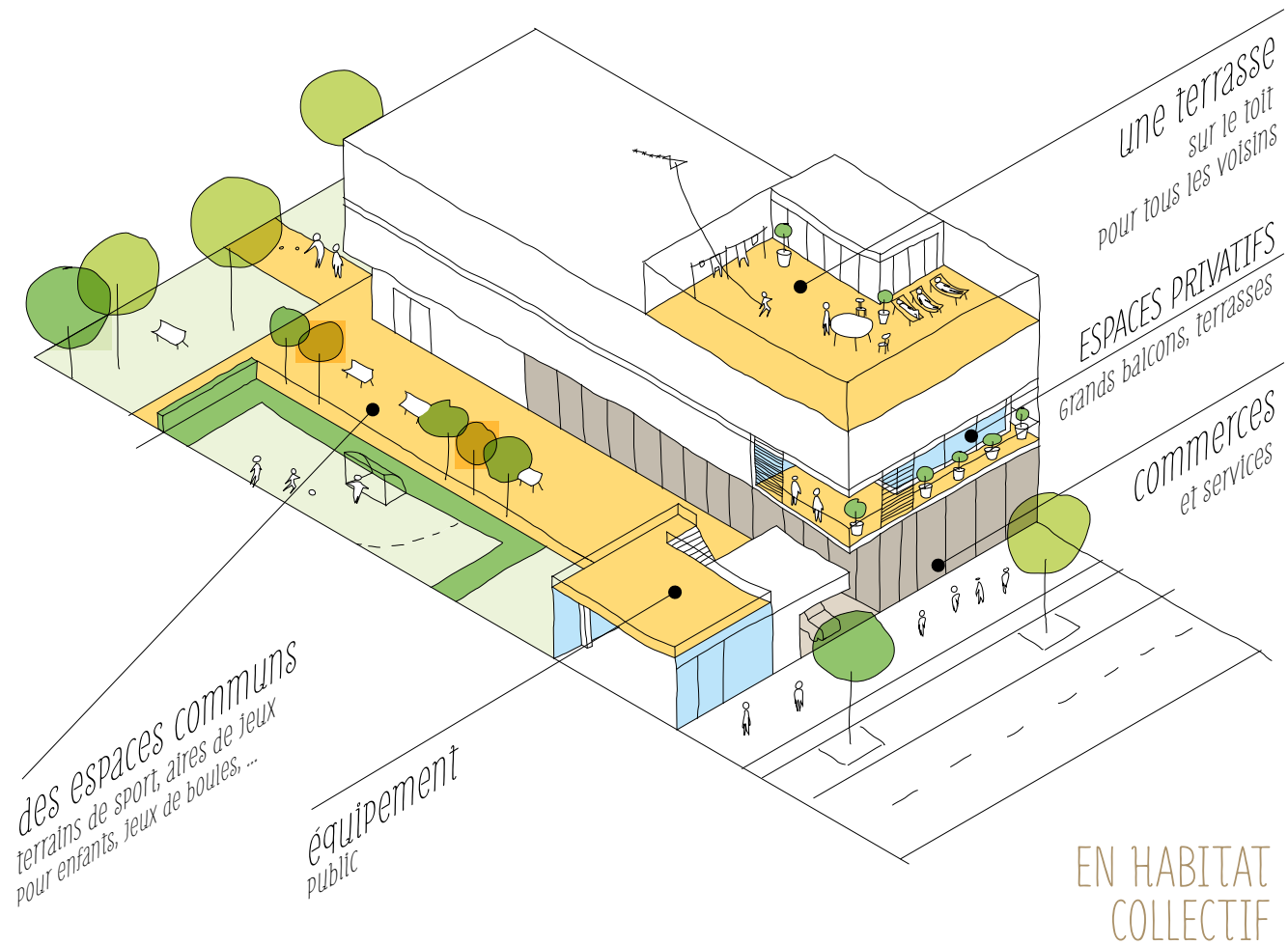
Quand les constructions sont installées côte à côte, comme dans le village, de sorte que chacun regarde vers le même horizon, les vis-à-vis sont moindres et l'intimité peut être préservée.



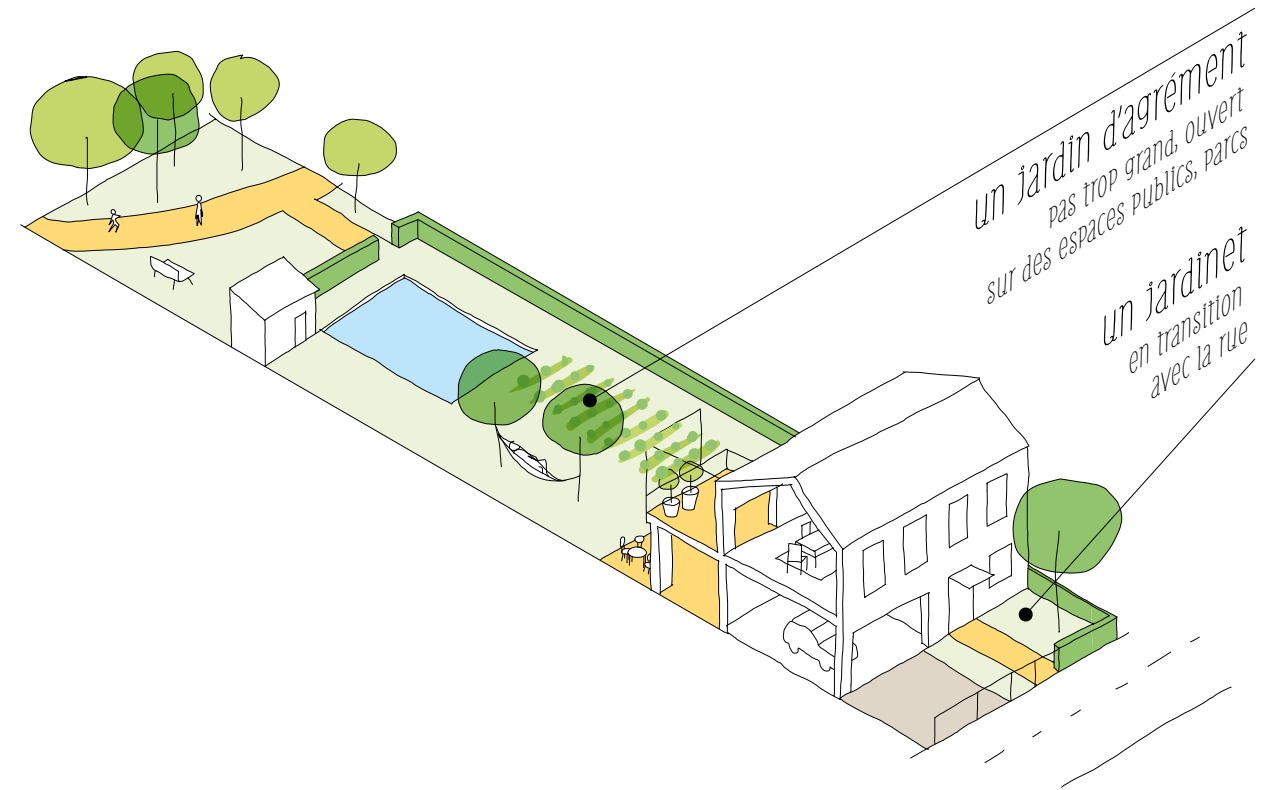
OFFRIR DES PROLONGEMENTS EXTÉRIEURS

Étant donné le coût du foncier, les grands jardins, dont l'entretien est une lourde charge, sont un luxe que peu de gens peuvent se permettre aujourd'hui. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut se priver d'espaces de vie dehors. Sous nos climats privilégiés, le logement ne peut se concevoir sans un espace extérieur où l'on peut recevoir, paresser, y compris dans le logement collectif : terrasses, patios, balcons, jardins de « curé », courette... ; plus la parcelle est petite, plus il faudra faire preuve d'ingéniosité pour que l'espace de vie dehors soit agréable, ensoleillé, sans vis-à-vis, avec des vues.

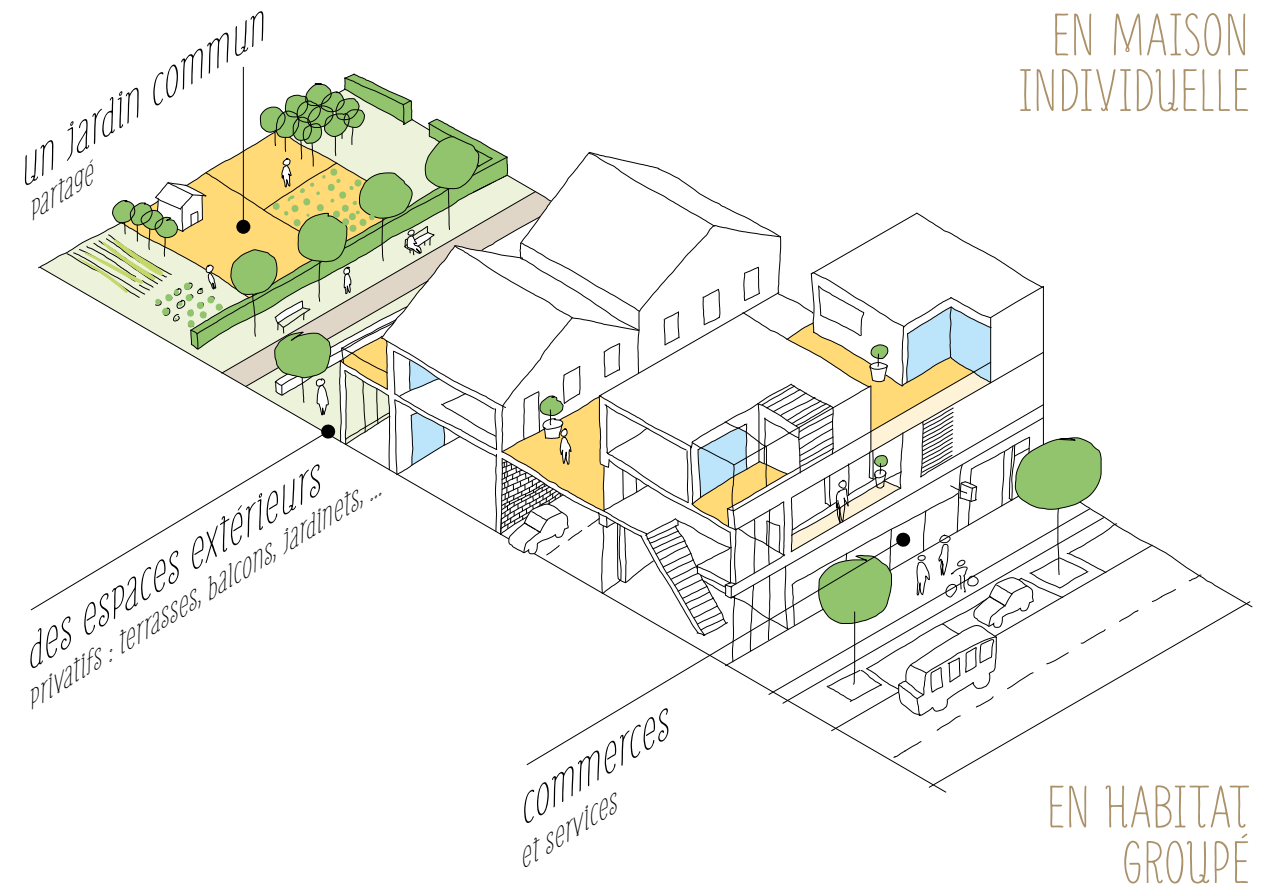
L'aménagement des espaces extérieurs ajoute du confort à l'habitat. La végétation améliore la qualité de l'air, limite la surchauffe des murs et des sols et baisse la température ambiante en été. Les grimpants sont adaptés aux balcons, terrasses et loggias et peuvent monter sur les façades et les treilles. Les toits végétalisés renforcent l'isolation des logements, absorbent les eaux pluviales et contribuent aussi à la qualité de l'air. Les plantes à feuilles caduques apportent de l'ombre en été et laissent passer le soleil en hiver. Les arbres et arbustes à feuilles persistantes positionnés au nord protègent les habitations du mistral et ne portent pas ombre aux baies en hiver. Les essences doivent être adaptées au climat méditerranéen et nécessiter peu d'eau.



EN HABITAT
COLLECTIF



EN MAISON
INDIVIDUELLE



EN HABITAT
GROUPE

RETROUVER UNE ARCHITECTURE ADAPTÉE AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN

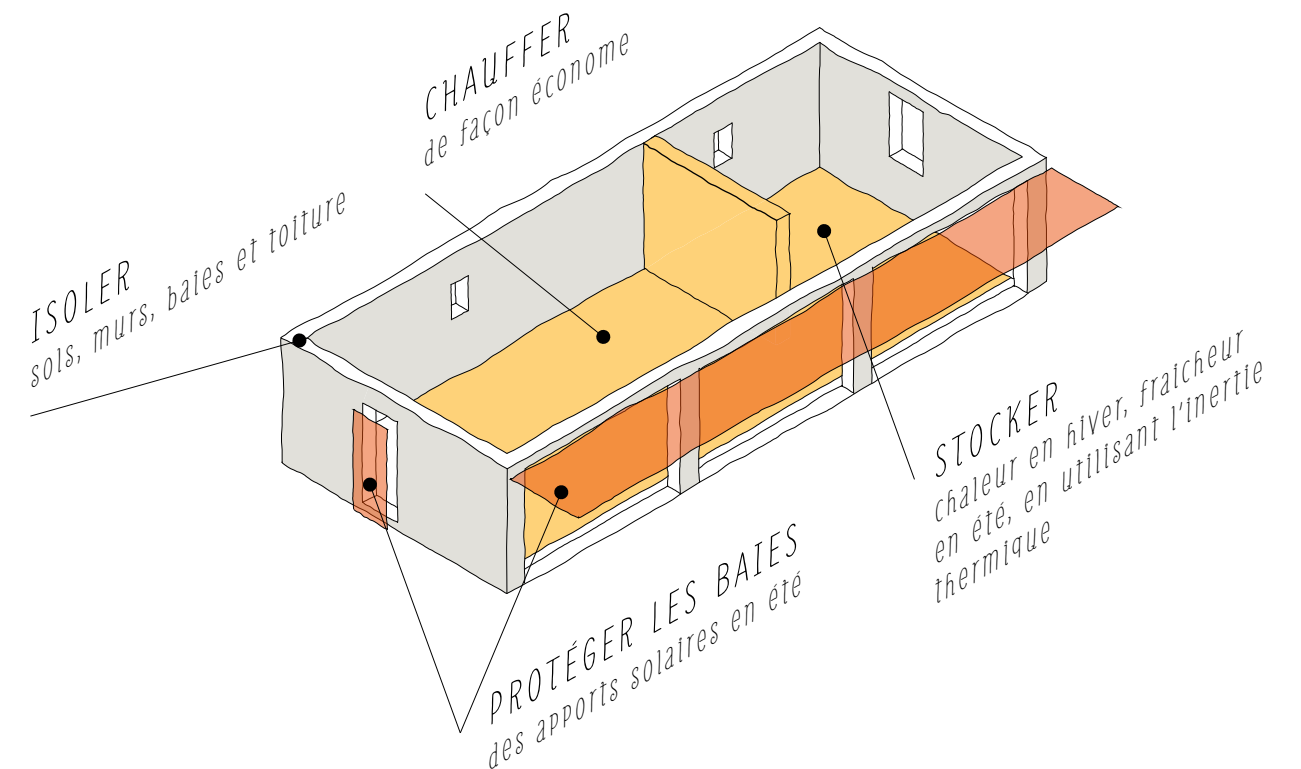
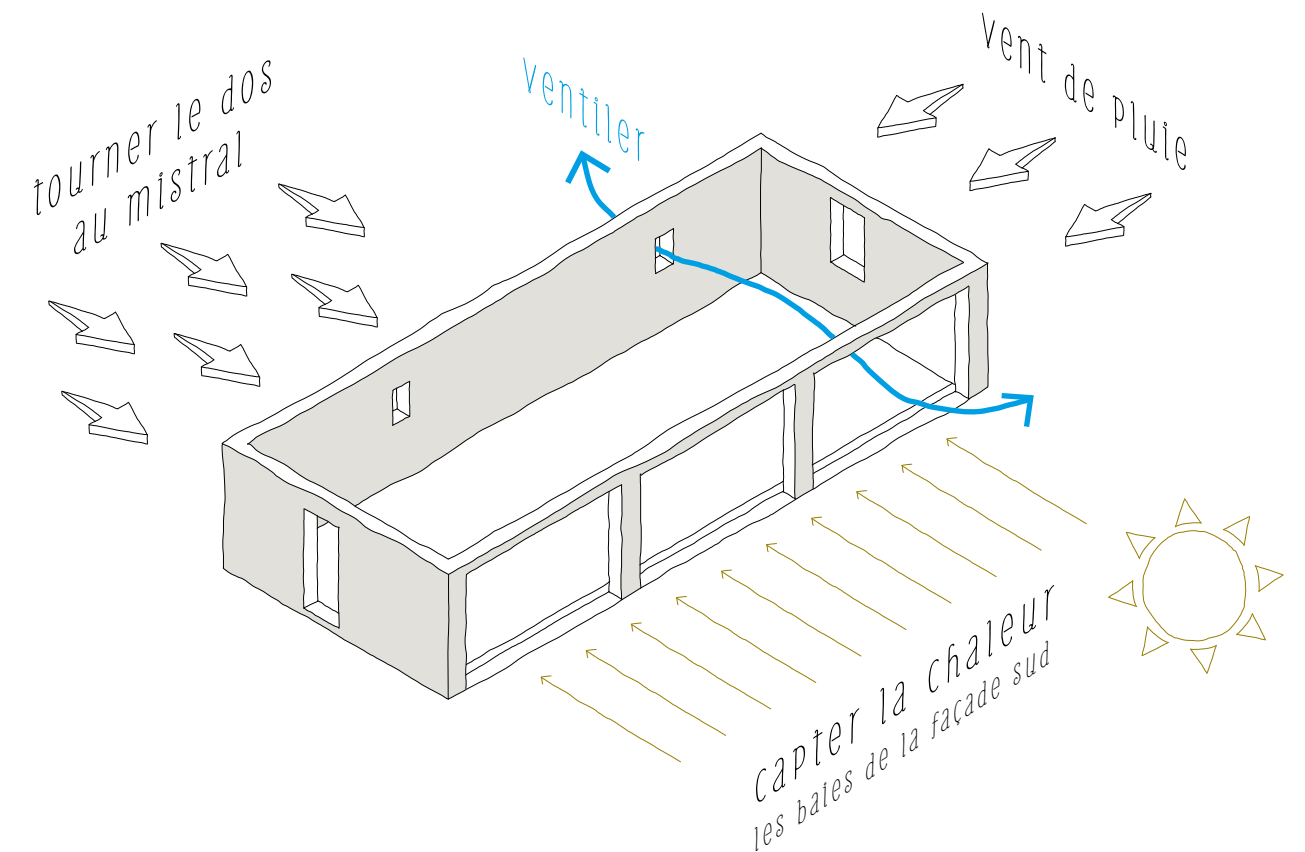
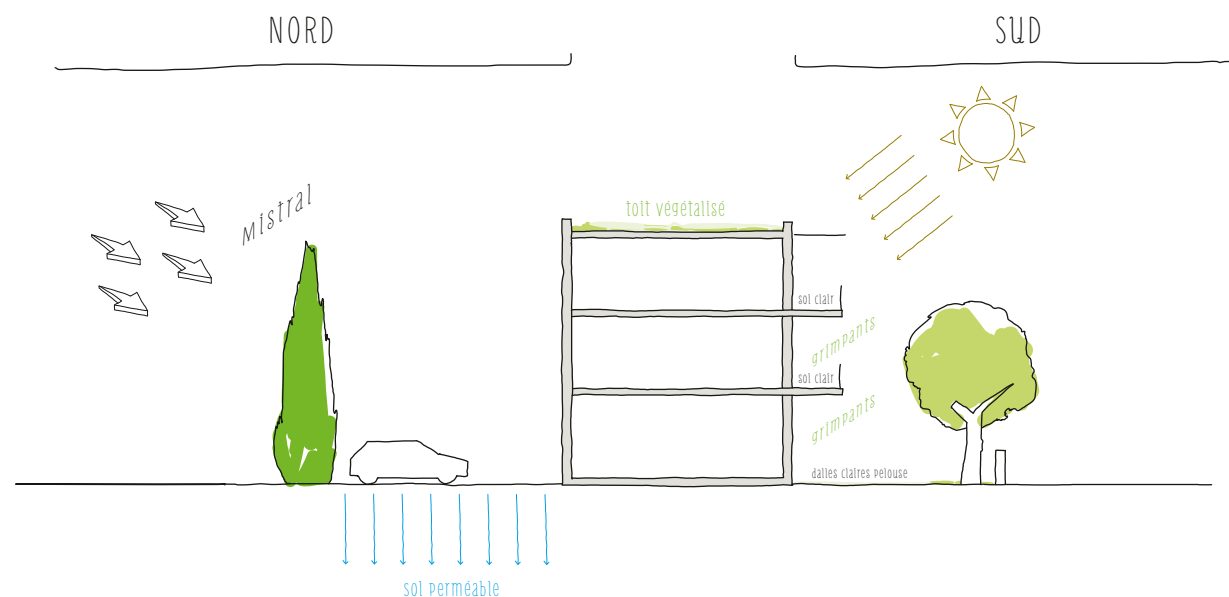
L'adaptation au climat est un principe qui a conditionné l'architecture des Alpilles et dont nous héritons aujourd'hui.

La compacité des bâtiments permet de limiter les déperditions de chaleur. L'orientation de la façade principale et la disposition des pièces de vie au sud permet de bénéficier des apports solaires en hiver. Il faut en revanche prévoir des protections en été avec des pare-soleil, treilles, débords de toit.

Quand à la façade nord, elle comporte peu d'ouvertures pour se protéger du mistral et éviter les déperditions de chaleur en hiver. Enfin, les façades est et ouest peuvent avoir des ouvertures limitées et protégées du soleil rasant en été par des pare-soleils verticaux.

Un temps oublié, ce principe d'adaptation au climat fait son retour au travers de la démarche d'écoconstruction qui se développe depuis une vingtaine d'années. Les solutions techniques standards qui se banalisent aujourd'hui sont souvent issues d'un savoir faire développé dans des régions au climat tempéré voire froid. Aussi, il faut rester prudent face à des solutions techniques toutes faites qui ne sont pas adaptées au climat méditerranéen.

Parmi les spécificités du climat local, les pics de chaleur estivaux imposent d'être très attentif au confort d'été. En utilisant l'inertie thermique des matériaux, la ventilation nocturne, il est possible de se passer de la climatisation économe et peu esthétique. Les épisodes pluvieux intenses imposent également de faire un effort particulier pour éviter l'imperméabilisation des sols.





POUR UNE ARCHITECTURE COHÉRENTE ET DURABLE

Tout l'enjeu est de retrouver dans l'architecture d'aujourd'hui ce qui a fait la qualité du bâti d'autrefois.

Car, d'une part, le climat n'a pas changé et l'architecture doit continuer à s'y adapter. D'autre part, comme dans le bâti traditionnel, la construction doit être réalisée avec une économie de moyens, être fonctionnelle, cohérente, durable et d'entretien facile.

Cependant, les modes de vie et les techniques ont évolué. Le bâti traditionnel ne peut plus être le seul modèle. L'architecture doit innover.

On n'habite plus aujourd'hui de la même manière qu'on le faisait hier : les notions d'espace, de confort et d'agrément sont devenues primordiales. L'habitation doit s'adapter à ce mode de vie contemporain.

Les techniques et les matériaux ayant évolué, de nouvelles formes architecturales sont possibles. L'enjeu est d'enrichir l'architecture, sans imiter les détails traditionnels, pour éviter le formalisme gratuit et les fausses références provençales.

Matériaux, principes de constructions et de mise en œuvre, formes architecturales et performances énergétiques doivent former un tout cohérent, écologiquement acceptables.

BIEN RESTAURER LES BÂTIMENTS ANCIENS

RESPECTER ET METTRE EN VALEUR L'ARCHITECTURE

Lorsqu'on s'engage dans la réhabilitation d'un bâtiment ancien, il faut identifier en amont ce qui fait la qualité de la construction : l'implantation dans le terrain, l'orientation des ouvertures, l'architecture avec ses volumes, la composition et le décor des façades, les matériaux, les détails constructifs, la qualité environnementale de l'ensemble... Cela nécessite au préalable une bonne connaissance de la construction, de son époque de réalisation, des matériaux employés et de leur mise en œuvre. Une intervention peut tout à fait être contemporaine si l'architecture initiale est respectée et mise en valeur.

CHOISIR DES MATÉRIAUX ET TECHNIQUES COMPATIBLES AVEC LES SUPPORTS.

Les revêtements extérieurs et intérieurs doivent être compatibles avec les supports d'origine, être plus souples pour ne pas fissurer, perméables à la vapeur d'eau pour laisser lesdits supports « respirer ».

Utiliser par exemple des enduits à la chaux sur les maçonneries, des patines à la chaux sur les pierres, des peintures microporeuses sur les bois... Il s'agit aussi de prévoir des matériaux isolants qui n'altèrent pas la perméabilité des parois, comme par exemple des enduits chanvre et chaux.

METTRE LES HABITATIONS AUX NORMES ACTUELLES DE CONFORT ET AMÉLIORER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE.

La restauration d'un bâtiment peut être l'occasion d'améliorer ses performances énergétiques. En effet, si les murs en pierre permettent de garder la fraîcheur en été grâce à leur inertie thermique, ils n'apportent pas une isolation suffisante.

L'isolation par l'extérieur est plus performante mais elle ne peut pas être réalisée lorsque les matériaux ou les décors participent à la qualité du bâti. L'isolation par l'intérieur est possible mais il faut être prudent avec les techniques employées. La pose d'un isolant classique priverait le bâti de ses qualités d'inertie thermique et nuirait au confort d'été. Il est toutefois possible d'appliquer un enduit épais en mélange chaux-chanvre qui apportera un meilleur confort thermique sans perdre les qualités du mur en pierre.

Les panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques peuvent être implantés sur le bâti ancien en veillant à ce que cela ne porte pas atteinte à une charpente ancienne de qualité. Dans les centres villageois qui font partie intégrante de panoramas remarquables ou sur les bâtiments à forte valeur patrimoniale l'usage des panneaux solaires est déconseillé. Dans les centres peu exposés ou en périphérie, les panneaux doivent être intégrés dans la composition architecturale, sur le toit ou en façade, ou être installés au sol, sur les abords. Il est conseillé de privilégier les toitures des bâtiments annexes pour les panneaux solaires photovoltaïques en les couvrant intégralement. Pour implanter les panneaux solaires thermiques sur la toiture principale, privilégier une implantation en bandeau ou dans l'axe des ouvertures en façade.

L'AIDE-MÉMOIRE POUR BIEN CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

S'INSTALLER DANS LE TERRITOIRE TENIR COMPTE DU DÉJÀ LÀ

À la campagne

Inscrire le bâtiment dans le site en confortant les grandes lignes du paysage par la volumétrie et les matériaux.
Préserver les haies coupe-vent et des arbres de haute tige de valeur, la topographie et l'hydrographie....

Préserver les terres agricoles et les espaces naturels.
Optimiser les secteurs déjà équipés, préférer les terrains plats à l'écart du relief.

Dans les villages

Préserver la silhouette du village.
Participer à la qualité de l'espace public (implantation, volumes, façades, clôtures).
S'insérer dans la trame parcellaire villageoise, permettre la continuité des implantations bâties, maintenir ou renforcer les cheminements piétons...

En périphérie et dans les nouveaux quartiers

Inclure les constructions dans la trame paysagère.
Assurer la continuité des espaces publics et cheminements.
Créer des lieux de vie collective.

Prévoir en amont l'aménagement paysager des espaces collectifs et des clôtures.
Aménager des espaces de transition entre rue et logement.

BIEN IMPLANTER LES CONSTRUCTIONS

Optimiser la parcelle

S'implanter en fond de parcelle, en limite pour permettre l'évolution des constructions et celle du foncier

Tenir compte de la topographie

Planter de préférence le bâti sur des zones plates.
S'adosser au relief pour se protéger du vent et s'ouvrir au sud.
En cas de pente maintenir le profil naturel des terrains, adapter la construction au relief et pas l'inverse.

Donner une juste place à la voiture

Prendre en compte les besoins en stationnement, les regrouper en « poche ».
En habitat individuel, se servir des garages comme élément de composition / transition avec la rue.

Préserver l'intimité

Limiter les vis-à-vis en privilégiant les constructions en mitoyenneté.

Offrir des prolongements extérieurs

Disposés de préférence au sud, protégés du mistral et du soleil l'été, végétalisés, avec des sols perméables de teinte claire pour ne pas réfléchir le soleil.
Des plantations adaptées au climat, des sols perméables pour réduire le ruissellement des eaux pluviales

S'ADAPTER AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN

Bien s'orienter

Pour se protéger du froid en hiver et des surchauffes en été.
Privilégier un volume compact et étiré d'est en ouest, largement ouvert au sud, et fermé au nord en limitant les ouvertures à l'est et à l'ouest.

Positionner les pièces à vivre au sud, les distributions et pièces techniques au nord.
Protéger les vitrages en été avec des pare-soleils horizontaux au sud, verticaux à l'est et à l'ouest.

Privilégier la ventilation naturelle

en position haute des ouvertures sur des façades opposées.

Bien s'isoler et présenter de l'inertie thermique.

Avoir un mode de chauffage économe et respectueux de l'environnement.

POUR UNE ARCHITECTURE COHÉRENTE ET DURABLE

Adapter l'habitation au mode de vie actuel

en permettant l'évolutivité de la construction

En offrant des espaces de transition

entre intérieur et extérieur, logement et rue.

Opter pour une architecture économe,

fonctionnelle, durable et d'entretien facile.

Matériaux, principes de constructions et de mise en œuvre, formes architecturales

doivent former un tout cohérent, écologiquement acceptable.

Innover en utilisant les possibilités techniques actuelles.

Enrichir l'architecture sans imiter les détails traditionnels pour éviter le formalisme gratuit et/ou de fausses références provençales.

annexes

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES

Les Parcs naturels régionaux en France sont des territoires ruraux habités, reconnus pour leur patrimoine naturel et culturel. Le territoire des Alpilles ne déroge pas à cette règle, ce qui lui a permis de devenir « Parc » en 2007. Il compte environ 45 000 habitants pour plus de 50 000 ha sur 16 Communes.

La principale spécificité des Parcs régionaux est qu'ils sont fondés sur l'engagement volontaire des Communes, des collectivités et des différents acteurs concernés. L'action du Parc ne repose donc pas sur des contraintes réglementaires spécifiques, mais sur une animation territoriale et des actions fondées sur la concertation, le partenariat, le contrat, la sensibilisation.

Dans cet esprit, il appartient à chaque Parc en France de porter un projet ambitieux résumé par le slogan des Parcs naturels régionaux : « Une autre vie s'invente ici » et donc d'adapter ses objectifs aux particularités, aux enjeux d'un territoire à préserver et à valoriser.

Le Parc naturel régional des Alpilles a pour missions de protéger la diversité et la richesse naturelle exceptionnelle concentrée sur ce territoire, parce qu'elle est la base de la qualité de vie reconnue aux Alpilles. Mais cette qualité de vie est fragile et demande d'aménager ce territoire en le ménageant, en accompagnant la réalisation de projets respectueux de l'environnement, en soutenant les acteurs économiques divers qui font de leur présence dans ce territoire, une exigence de qualité de services et de savoir faire.

Parce que la manière de faire d'un Parc est aussi d'emporter la conviction en mettant à disposition de tous, les raisons de son action, le Parc des Alpilles favorise l'accueil, l'éducation et l'information des habitants et des visiteurs, en sensibilisant tous les publics aux fragilités et aux potentialités de ce territoire. Enfin, il appartient au Parc d'expérimenter et d'innover, en sortant des sentiers battus pour tester des alternatives à un mode de développement banalisé.

Pour atteindre ces objectifs, une équipe technique d'experts, généralistes et spécialisés dans ces différents domaines, est mise à la disposition du territoire par le Parc.

Ce guide participe à la réalisation de toutes ses missions et permet par sa conception d'aider au maintien de l'identité si forte de ces Alpilles.

www.parc-alpilles.fr

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES- DU-RHÔNE

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

« par la mise en place de permanences en communes, le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3

Organisme public de conseil, à la disposition des particuliers, le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire ou rénover, des conseils gratuits propres à assurer la qualité architecturale des projets et une bonne insertion dans le paysage.

Chaque commune adhérente dispose d'un architecte conseil qui effectue au minimum des permanences d'une demi-journée par mois, en mairie. Sur les 119 communes que comporte le département, le CAUE est présent, à travers ses architectes conseil, sur 90 d'entre elles.

Parallèlement, en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme et la Chambre d'agriculture, nous conseillons les particuliers qui souhaitent aménager ou créer des structures d'accueil touristique en milieu rural.

UN ARCHITECTE EN MAIRIE

Avant le dépôt du permis de construire, avant la déclaration préalable, avant le permis d'aménager, l'architecte conseil du CAUE¹³ vous assiste gratuitement.

www.caue13.com/caue13/conseilparticulier

BIBLIOGRAPHIE

Maison rurale et vie paysanne en Provence

J.L.Massot, Éditions Serg, 1975

Les Alpilles, encyclopédie d’une montagne provençale

Guy Barruol et Nerthe Dauthier, Éditions Les Alpes de Lumière, 2009

Dans la collection *Le temps retrouvé*, Éditions Equinoxe :

Les Baux-de-Provence, Marcel Bonnet

Eygalières, Suzanne et Maurice Pezet

Eyguières, Michel-Bernard Savoye

Maussane-les-Alpilles, Félix Laffé et Marcel Bonné

Mouriès, Marcel Bonnet

Orgon, René Fagès

Le Paradou, Hélène Ratyé-Chorémi et Marcel Bonnet

Saint-Rémy-de-Provence, Marcel Bonnet

Sénas, Michel Tellène, Claude Jouve et Marcel Barizon

Dans la collection « Métamorphoses », Editions Equinoxe :

Fontvieille, Michel Gay

Manuel d’architecture énergétiquement efficace

Éditions générales, CAUE¹³

POUR EN SAVOIR PLUS

Guide Régional des Matériaux Eco-performants,

Chambre de métiers et de l'artisanat des Alpes Maritimes, 2011

www.envirobat-med.net

www.polebdm.eu

www.ecole-avignon.com

www.culture.gouv.fr/culture/sites-sdaps/sdap13

sommaire

HABITER À LA CAMPAGNE	10
L’HABITAT AGRICOLE EST UNE COMPOSANTE DU PAYSAGE	12
QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS	18
HABITER EN VILLE	30
LA FORME DES VILLAGES EST ISSUE DE LEUR HISTOIRE	34
UN CADRE DE VIE VILLAGEOIS DE QUALITÉ	40
LA PIERRE DU PAYS & LA COULEUR DES VILLAGES	54
LES DÉRIVES ACTUELLES	62
LE CADRE DE VIE SE BANALISE	64
BIEN CONSTRUIRE AUJOURD'HUI	72
TIRER PARTI DE L'ENSEIGNEMENT DU PASSÉ	74
S'INSTALLER DANS LE TERRITOIRE : TENIR COMPTE DU « DÉJÀ LÀ »	76
BIEN IMPLANter LES CONSTRUCTIONS	90
RETROUVER UNE ARCHITECTURE ADAPTÉE AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN	98
POUR UNE ARCHITECTURE COHÉRENTE ET DURABLE	64
BIEN RESTAURER LES BÂTIMENTS ANCIENS	102
L'AIDE-MÉMOIRE POUR BIEN CONSTRUIRE AUJOURD'HUI	104
ANNEXES	106

Ce guide architectural a été coordonné par le Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE¹³), dirigé par Sandrine Dujardin, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles (PNRA), dirigé par Éric Blot. **C’est une action soutenue par** le Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d’Azur et l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie, Plan local énergie environnement (PLEE) intégré dans l’accord cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013 et financé par le Fonds régional environnement-énergie (FREE).

Le CAUE¹³ remercie tout particulièrement les communes d’Aureille, Les Baux-de-Provence, Eygalières, Eyguières, Fontvieille, Lamanon, Mas-Blanc-les-Alpilles, Maussane-les-Alpilles, Mouriès, Orgon, Le Paradou, Saint-Étienne-du-Grès, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Tarascon pour avoir permis à nos chercheurs d’explorer leurs territoires. Il remercie aussi les maitres d’œuvres, les maîtres d’ouvrages et les propriétaires des opérations représentées.

L’ÉTUDE D’ANALYSE ET DE PRÉCONISATION A ÉTÉ MENÉE PAR

Isabelle Guérin, architecte du patrimoine, architecte conseil du CAUE¹³, assistée de **Ondine Boetto** et **Émilie Moissant**, étudiantes à l’École nationale supérieure d’architecture de Marseille, avec le concours des **architectes conseil du CAUE¹³** sur les communes du PNRA : Antoine Beau, Christophe Caire, Bernard Coppé, Jean-Paul Cassulo, Corrado de Giuli-Morghen, Benoît Séjourné et leurs correspondantes territoriales.

COMITÉ DE PILOTAGE

Présidé par **Pierre Santoire**, Maire de Mouriès, Président de la commission aménagement du territoire et qualité de vie du PNRA. **Julien Brinet**, chargé de projet Plan local énergie environnement, PNRA. **Sophie Deruaz**, architecte-urbaniste, correspondante territoriale du CAUE¹³. **Valentine Desplats**, architecte-urbaniste, correspondante territoriale du CAUE¹³ **Pascale Diquélou**, Envirobat Méditerranée. **Laurent Filipozzi**, chargé de mission eau, air, énergie, déchets du PNRA. **René Guérin**, architecte, École d’Avignon. **Philippe Mercier** puis **Olivier Blanc**, Architectes des bâtiments de France de l’antenne d’Arles du Service territorial de l’architecture et du patrimoine. **Anne-Catherine Privat-Madelin**, chargée de mission urbanisme du PNRA. **Sébastien Ninon**, chargé de mission au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d’Azur. **François-Renaud Siebauer**, correspondant territorial de l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie. **Jérôme Solari**, architecte, Envirobat Méditerranée / Bâtiments Durables Méditerranéens.

ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ À CET OUVRAGE

COORDINATION

Valentine Desplats

CONCEPTION GRAPHIQUE

Emmanuel Guillemart

SUIVI RÉDACTIONNEL

Valérie Simonet

ILLUSTRATIONS

Brigitte Bled, Ondine Boetto, Valentine Desplats, Isabelle Guerin, Emmanuel Guillemart, Émilie Moissant, CAUE¹³

IMPRESSION

CCI, mai 2012

PHOTOGRAPHIES

Pierre-Yves Brunaud , Nicolas de Barbarin, Ondine Boetto, Sylvain Duffard, David Giancatarina, Isabelle Guerin, André Mérian, Émilie Moissant, Olivier Souquet.

Les photographies de Pierre-Yves Brunaud sont issues d’une commande photographique du CAUE¹³ sur des opérations de logements remarquables dans le cadre de l’opération « Dense Dense Dense ».

Les photographies « OPP » de Sylvain Duffard sont issues de la mission de l’Observatoire photographique des paysages commanditée par la Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement.

Les photographies de David Giancatarina sont issues de la commande photographique du CAUE¹³ pour le Grand prix départemental de l’architecture et du paysage 2011.

Les photographies de André Merian sont issues d’une commande photographique du CAUE¹³ sur le patrimoine bâti et paysager dans le cadre d’une formation aux élus.



Le Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement des Bouches-du-Rhône est une association loi 1901 créée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône en application de la loi du 3 juillet 1977 portant sur l’architecture, présidée par Frédéric Vigouroux, conseiller général délégué à la politique de la ville, Maire de Miramas et dirigée par Sandrine Dujardin, architecte DESL, Wallonie, urbaniste d’Etat.

Pour en savoir plus **www.caue13.fr**

Le Parc naturel régional des Alpilles créé en 2007 est géré par un syndicat mixte présidé par Roland Darrouzes, conseiller général, Maire de Lamanon et dirigé par Éric Blot.

Pour en savoir plus **www.parc-alpilles.fr**

Le Parc Naturel Régional des Alpilles et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches du Rhône sont chacun à leur manière, et de par leur statut, amenés à intervenir sur des champs similaires. Pour conjuguer leurs efforts, Ils ont donc décidé de s'engager dans un partenariat favorisant la mise en synergie de leurs actions dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la valorisation du cadre de vie et du patrimoine.

Ainsi le CAUE œuvre au côté de l'équipe du Parc, à la mise en place du projet de développement durable et patrimonial sur le territoire, en apportant son concours dans des missions telles que la sensibilisation et la formation des habitants et des élus sur les thématiques touchant au cadre de vie, dans l'accompagnement des communes à l'élaboration de leur document d'urbanisme, en assurant des missions de conseil aux particuliers...

C'est à cet effet que le CAUE met à disposition du Parc ses deux correspondants territoriaux et ses architectes conseils présents en commune, afin de favoriser la diffusion et l'explication des objectifs de la charte aux habitants et aux élus, dans les domaines qui touchent au cadre de vie.



Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013



ISBN 2-912074-29-0

